



**INTERVENTIONS SUR LES  
MOYENS DE SUBSISTANCE  
POUR LES EAFGA**

**NOTE TECHNIQUE**



**THE ALLIANCE**  
FOR CHILD PROTECTION  
IN HUMANITARIAN ACTION

Éditeur :

Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire  
(l'Alliance)

% UN Plaza

New York, NY 10017

États-Unis d'Amérique

L'Alliance 2023

Référence suggérée :

Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire (2023)

Note technique sur les moyens de subsistance pour les EAFGA. New  
York

Licence :

Ce document est sous licence Creative Commons Attribution-  
ShareAlike 4.0. Il est attribué à l'Alliance pour la protection des enfants  
dans l'action humanitaire (l'Alliance).

Image de couverture : ©Plan International. Burkina Faso



<b>Résumé</b>	<b>7</b>
<b>Recommandations</b>	<b>8</b>
<b>Remerciements</b>	<b>10</b>
<b>Section 1. Introduction</b>	<b>11</b>
<b>Contexte</b>	12
<b>Méthodologie</b>	12
<b>Qui sont les enfants associés aux forces ou aux groupes armés ?</b>	12
Cadre juridique et normatif	12
Filières d'association	13
Facteurs économiques de risque et de protection pour le recrutement et l'utilisation	14
Impact du recrutement et de l'utilisation	14
Interventions sur les moyens de subsistance pour la prévention, la libération et la réintégration	15
Prévention	15
Libération	16
Reintegration	16
<b>Différences entre la protection de l'enfance et les moyens de subsistance</b>	16
<b>Section 2. Résumé des principaux défis</b>	<b>20</b>
<b>Manque de financement et courte durée des programmes</b>	21
<b>Manque d'expertise en matière de moyens de subsistance</b>	21
<b>Absence de mesure des résultats</b>	22
<b>Travailler en vase clos</b>	22
<b>Section 3. Enseignements tirés et bonnes pratiques pour des programmes de qualité pour les moyens de subsistance pour les EAFGA</b>	<b>23</b>
<b>Principales considérations</b>	24
Genre	24
Âge	25
Enfants en situation de handicap	25
Travail décent	26
Participation et motivation des enfants	26
Moyens de subsistance résistants au climat	27
Moyens de subsistance tenant compte des conflits	28
Sécurité	28
Key considerations and recommendations	28
<b>Adoption d'une approche progressive des interventions en matière de moyens de subsistance pour les EAFGA</b>	29
Filière 1 : satisfaction des besoins fondamentaux et stabilisation des revenus	32
Filière 2 : redressement économique en vue de la réintégration	32
Filière 3 : travail durable et décent	32
Recommandations en vue d'une approche progressive	32
<b>Théorie du changement pour des programmes de subsistance de qualité destinés aux enfants sortis des forces armées et groupes armés</b>	33
Recommandations des trois filières	42
<b>Section 4. Promouvoir la collaboration entre les secteurs de la protection de l'enfance et de la sécurité alimentaire</b>	<b>48</b>
<b>Intégration</b>	50
<b>Programmes communs</b>	50
<b>Programmes intégrés</b>	51
Recommandations en matière de collaboration intersectorielle	51

# Acronymes

**ACF** : Action contre la Faim

**FAGA** : Forces armées et groupes armés

**EAFGA** : Enfants associés aux forces et groupes armés

**RCA** : République centrafricaine

**CDE** : Convention sur les droits de l'enfant

**CVA** : Assistance en espèces et en bons d'achat

**RDC** : République Démocratique du Congo

**OIT** : Organisation internationale du Travail

**IRC** : International Rescue Committee

**SMSP** : Santé mentale et soutien psychosocial

**UNOWA** : Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest

**WCUK** : War Child Royaume-Uni

---

1 L'Alliance (2019). Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire.

2 The Cash Learning Partnership (2019). Glossaire de l'assistance sous forme d'espèces et de bons.

3 The Cash Learning Partnership (2019). Glossaire de l'assistance sous forme d'espèces et de bons.

4 [Définition de l'OIT.](#)

5 L'Alliance (2019). Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire.

6 Article 2.1 Principes de Paris.

7 L'Alliance (2019). Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire.

8 Ibid.

9 OIT. Employment and decent work. [https://international-partnerships.ec.europa.eu/policies/sustainable-growth-and-jobs/employment-and-decent-work\\_en](https://international-partnerships.ec.europa.eu/policies/sustainable-growth-and-jobs/employment-and-decent-work_en)

# Glossaire

**Gestion de cas :** approche visant à répondre aux besoins d'un enfant et de sa famille d'une manière appropriée, systématique et opportune, par le biais d'un soutien direct et/ou d'une orientation.<sup>1</sup>

**Assistance sous forme d'espèces et de bons :** le CVA désigne tous les programmes dans lesquels des *transferts en espèces* ou des *bons d'achat* de biens ou de services sont directement fournis aux bénéficiaires. Dans le contexte de l'aide humanitaire, le terme est utilisé pour faire référence à la distribution de transferts monétaires ou de bons d'achat aux individus, aux ménages ou aux communautés bénéficiaires, et non aux gouvernements ou autres acteurs gouvernementaux. Cela exclut les transferts de fonds et la microfinance dans les interventions humanitaires (bien que les institutions de microfinance et de transfert d'argent puissent être utilisées pour la remise effective des espèces).<sup>2</sup>

**Travail contre rémunération :** paiements en espèces versés à la condition d'entreprendre un travail déterminé. Il est généralement rémunéré en fonction du temps de travail (par exemple, nombre de jours, taux journalier), mais peut également être quantifié en termes de résultats (par exemple, nombre d'articles produits, mètres cubes creusés). Les interventions de type «travail contre rémunération» s'inscrivent généralement dans le cadre de programmes de travail publics ou communautaires, mais peuvent également concerner le travail à domicile et d'autres formes de travail.<sup>3</sup>

**Travail des enfants :** travail qui prive les enfants de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité, et qui nuit à leur développement physique et mental. Il s'agit d'un travail qui :

- est mentalement, physiquement, socialement ou moralement dangereux et nuisible pour les enfants.<sup>4</sup>

**Mariage d'enfants :** le mariage d'enfants est une union formelle ou informelle dans laquelle l'une des parties ou les deux sont âgées de moins de 18 ans. Tous les mariages d'enfants sont considérés comme forcés, car les enfants ne sont pas en mesure de donner leur plein consentement au mariage.<sup>5</sup>

**Enfants associés aux forces et aux groupes armés :** selon la définition des Principes de Paris, il s'agit de «toute personne âgée de moins de 18 ans qui est ou a été recrutée ou utilisée par une force armée ou un groupe armé, à quelque titre que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, les enfants, les garçons et les filles utilisés comme combattants, cuisiniers, porteurs, messagers, espions ou à des fins sexuelles». Il ne s'agit pas exclusivement d'un enfant qui participe ou a participé directement aux hostilités». <sup>6</sup>

**Sauvegarde des enfants :** la responsabilité qu'ont les organisations de s'assurer que leur personnel, leurs activités et leurs programmes ne nuisent pas aux enfants. Elle comprend une politique, des procédures et des pratiques visant à empêcher les enfants de subir des préjudices de la part des organisations humanitaires, ainsi que des mesures visant à réagir et à enquêter en cas de préjudices<sup>7</sup>.

**Bien-être de l'enfant :** un état dynamique, subjectif et objectif de santé physique, cognitive, émotionnelle, spirituelle et sociale dans lequel les enfants :

- sont à l'abri des abus, de la négligence, de l'exploitation et de la violence ;
- voient leurs besoins fondamentaux, notamment en matière de survie et de développement, satisfaits ;
- sont en contact avec les personnes qui s'occupent d'eux et s'occupent d'eux ;
- ont la possibilité d'établir des relations de soutien avec leurs proches, leurs pairs, leurs enseignants, les membres de la communauté et la société dans son ensemble ; et
- ont les possibilités et les éléments nécessaires pour exercer leur autonomie en fonction de l'évolution de leurs capacités.<sup>8</sup>

**Travail décent :** travail dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine, où les droits du travailleur sont respectés et où il peut prendre part aux décisions susceptibles d'affecter son bien-être.<sup>9</sup>

**Redressement économique** : processus consistant à stimuler la croissance de l'économie locale d'une région à la suite d'une récession en développant les marchés, en renforçant les entreprises nouvelles et existantes et en créant des emplois dans le secteur privé et les institutions publiques<sup>10</sup>.

**Travail dangereux** : travail qui, par sa nature ou par les circonstances dans lesquelles il est effectué, est susceptible de nuire à la santé, à la sécurité et à la moralité des enfants, et qui doit être interdit aux enfants de moins de 18 ans (même si cet âge est supérieur à l'âge minimum général de travail).<sup>11</sup>

**Assistance en espèces à objectifs multiples** : elle comprend des transferts (périodiques ou ponctuels) correspondant à la somme d'argent nécessaire pour couvrir, totalement ou partiellement, les besoins de base et/ou de rétablissement d'un ménage, qui peuvent être monétisés et achetés. Les transferts monétaires sont polyvalents s'ils sont explicitement conçus pour répondre à des besoins multiples, la valeur du transfert étant calculée en conséquence. Les montants des transferts monétaires à objectifs multiples sont souvent indexés sur les écarts de dépenses, sur la base d'un panier de dépenses minimum ou d'un autre calcul monétisé du montant nécessaire pour couvrir les besoins de base.<sup>12</sup>

**Vulnérabilité** : la mesure dans laquelle certaines personnes peuvent être affectées de manière disproportionnée par la perturbation de leur environnement physique et de leur mécanisme de soutien social à la suite d'une catastrophe ou d'un conflit. La vulnérabilité est propre à chaque personne et à chaque situation.

Dans le cadre de la protection de l'enfance, la vulnérabilité fait référence aux caractéristiques individuelles, familiales, communautaires et sociétales qui réduisent la capacité des enfants à résister aux effets négatifs des violations et des menaces pesant sur leurs droits<sup>13</sup>.

Pires formes de travail des enfants : terme défini dans la convention n° 182 de l'OIT. Ces formes de travail des enfants doivent être interdites pour toutes les personnes âgées de moins de 18 ans et comprennent les éléments suivants :



©Plan International. Nigeria

toutes les formes d'esclavage ou de pratiques analogues à l'esclavage, telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dettes, le servage et le travail forcé ou obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire d'enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés ;

l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique ou de spectacles pornographiques ;

l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant pour des activités illicites, en particulier pour la production et le trafic de stupéfiants tels que définis dans les traités internationaux pertinents ; et

le travail qui, par sa nature ou en raison des circonstances dans lesquelles il est effectué, est susceptible de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant. Voir aussi Travail dangereux.

## Résumé

Les enfants associés aux forces et aux groupes armés (EAFGA) sont souvent recrutés et utilisés en raison de facteurs de risque économiques. Les interventions visant à assurer des moyens de subsistance aux enfants des EAFGA et aux enfants vulnérables peuvent être utilisées pour empêcher que les enfants soient recrutés et utilisés par les forces et les groupes armés, et peuvent encourager la sortie des enfants des forces et des groupes armés et promouvoir leur réintégration.

La collaboration entre les secteurs de la sécurité alimentaire et de la protection de l'enfance est essentielle pour favoriser des programmes holistiques et de qualité pour les EAFGA. Cependant, les différences entre les secteurs de la protection de l'enfance et de la sécurité alimentaire en termes de cible (enfant et ménage), de cadre (cadre socioécologique et cadre des moyens de subsistance durables) et de résultats ont historiquement entravé cette collaboration.

**Diverses difficultés** affectent la qualité des programmes des moyens de subsistance pour les EAFGA et les possibilités de collaboration intersectorielle. Le manque de financement et la courte durée des subventions sont des problèmes clés qui empêchent la mise

en place de programmes complets. Les acteurs de la protection de l'enfance ne disposent pas toujours des compétences et de l'expertise nécessaires pour mettre en œuvre des programmes de subsistance de qualité et, dans le cadre de ces programmes, ils peuvent donner la priorité aux résultats psychosociaux plutôt qu'aux résultats économiques durables. Souvent, la courte durée du financement humanitaire ne permet pas de mesurer les résultats à moyen et long terme en matière de moyens de subsistance. Des cas de travail en vase clos ont été signalés, liés aux structures de coordination, aux structures internes des organisations, aux différences sectorielles dans les critères de vulnérabilité et à l'exclusion des enfants des interventions sur les moyens de subsistance en raison de leur âge ou de leur niveau d'éducation.

**Des considérations clés** doivent être prises en compte pour promouvoir des programmes de qualité. Il s'agit notamment d'un travail décent et pertinent, résilient au climat, sensible au genre et (lorsque ce sont les enfants qui effectuent le travail) d'un travail qui permet la participation des enfants et respecte l'âge légal du travail pour les enfants.

Le champ d'application de ce document comprend les interventions sur les moyens de subsistance ciblant les parents et les personnes qui s'occupent de EAFGA ou d'enfants risquant d'être recrutés et utilisés par les forces et groupes armés, ainsi que les interventions sur les moyens de subsistance ciblant les enfants qui sont en âge de travailler eux-mêmes, y compris les ménages dirigés par des enfants.

Les bonnes pratiques impliquent l'adoption d'une approche progressive qui prend en compte trois voies distinctes et qui se chevauchent lors de la conception des programmes de moyens de subsistance : 1) répondre aux besoins de base et stabiliser la génération de revenus, 2) assurer le redressement économique en vue de la réintégration, 3) assurer un travail durable et décent.

1. **Répondre aux besoins fondamentaux et stabiliser la génération de revenus.** La première filière se concentre sur des interventions à court terme immédiatement après leur départ des EAFGA, afin de couvrir leurs besoins de base.

10 L'Alliance (2019). Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire.

11 I bid.

12 The Cash Learning Partnership (2019). Glossaire de l'assistance sous forme d'espèces et de bons.

13 L'Alliance (2019). Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire.

2. **Redressement économique en vue de la réintégration.** La deuxième filière se concentre sur les interventions à moyen terme, une fois que les enfants sortis des forces et groupes armés sont réintégrés dans leurs familles et leurs communautés.
3. **Travail durable et décent.** La troisième filière se concentre sur des interventions à long terme au niveau communautaire pour contribuer à la prévention du recrutement et de l'utilisation et pour soutenir la réintégration des enfants des EAFGA et des enfants vulnérables.

**Des interventions en matière de protection et d'éducation des enfants** sont également nécessaires spécifiquement pour les enfants sortis des forces et groupes armés afin de les aider à passer de l'identité militaire à l'identité civile, d'améliorer leur bien-être psychosocial, de promouvoir l'acceptation par la communauté et la famille, de leur permettre d'acquérir des compétences fonctionnelles en matière d'alphabétisation et de calcul et de leur garantir un environnement familial favorable.

**Une collaboration intersectorielle** est nécessaire pour mettre en place un programme de subsistance complet et de qualité pour les EAFGA. Cela nécessite une culture de la collaboration, encouragée et modelée par les chefs de file des clusters et les groupes de coordination, les hauts responsables des organisations et les chefs d'équipe. La collaboration intersectorielle peut être réalisée par une intégration, des programmes communs et des programmes incorporés au sein d'une même organisation, entre organisations et au niveau des clusters.

## Recommandations

### Principales considérations

- Garantir l'égalité d'accès et de contrôle des ressources en tenant compte des besoins spécifiques des garçons et des filles et des enfants handicapés qui ont été associés aux forces et aux groupes armés.
- Documenter et prendre en considération la sensibilité aux conflits, la résistance au climat et la participation des enfants lors de la conception et de la mise en œuvre des programmes de subsistance.
- Permettre aux enfants de plus de 15 ans d'accéder à des moyens de subsistance sur la base de la législation nationale sur le travail des enfants et de

la convention 138 de l'OIT sur l'âge minimum. Pour les enfants de moins de 15 ans, envisager d'offrir des moyens de subsistance aux personnes qui s'occupent d'eux, afin qu'elles puissent répondre aux besoins de leurs enfants.

- Offrir des opportunités de travail décent aux EAFGA qui ont dépassé l'âge légal de travailler, ainsi qu'aux personnes qui s'occupent d'enfants n'ayant pas atteint l'âge légal de travailler.

### Recommandations en vue d'une approche progressive

- Documenter les résultats pour les enfants et les chefs de famille dans les trois filières afin de tirer des enseignements et d'adapter les programmes si nécessaire.
- Inclure d'autres enfants vulnérables qui ne sont pas des enfants associés aux forces ou groupes armés dans les interventions sur les moyens de subsistance des EAFGA afin d'éviter la stigmatisation et/ou de créer des incitations perverses à rejoindre les FAGA.
- Envisager la filière la plus appropriée en fonction du financement disponible et de la durée de la subvention.
  - **Filière 1** : les EAFGA (et les enfants risquant d'être recrutés) et les chefs de famille disposent des ressources nécessaires pour subvenir à leurs besoins de base (1 an)
  - **Filière 2** : les EAFGA (et les enfants risquant d'être recrutés) et les chefs de famille développent leurs moyens de subsistance pour se remettre du choc et les enfants sont réintégrés dans la communauté (2 ans)
  - **Filière 3** : la population touchée par le conflit est autonome et dispose d'un revenu stable

### Recommandations sur les conditions favorables

- Fournir des moyens de subsistance aux EAFGA, associés à une gestion de cas, afin d'identifier et de répondre aux besoins holistiques des enfants et de les aider à passer de l'identité militaire à l'identité civile.
- Améliorer le bien-être psychosocial des enfants sortis des forces et groupes armés, promouvoir un environnement familial favorable et l'acceptation par les familles et les communautés.



- Dispenser des compétences fonctionnelles en lecture, écriture et calcul, ainsi que d'autres possibilités d'éducation formelle et informelle combinées à des possibilités de moyens de subsistance.

### Recommandations en matière de collaboration intersectorielle

- Développer une culture de collaboration entre les secteurs de la sécurité alimentaire et de la protection de l'enfance par l'intermédiaire des responsables des groupes de coordination, des dirigeants des organisations et des modèles de gestion d'équipe afin d'améliorer la qualité des programmes de subsistance pour les EAFGA.
- Promouvoir la collaboration intersectorielle par le biais de programmes intégrés ou communs entre les acteurs de la protection de l'enfance et les acteurs des moyens de subsistance.

### Recommandations à l'intention des donateurs

- Étendre le soutien au-delà de l'aide humanitaire pour envisager des interventions dans l'ensemble de l'axe humanitaire-développement-paix avec un financement à long terme afin de prendre en compte les moteurs du conflit, de s'attaquer aux causes profondes de la discrimination et de renforcer la résilience des EAFGA et des communautés au sein desquelles ils vivent.
- Demande de moyens de subsistance pour les programmes d'aide aux EAFGA :
  - Une évaluation des risques
  - Une approche non ciblée (incluant d'autres enfants vulnérables)
  - Programme résilient au changement climatique et sensible aux questions de genre
  - Coordination entre les acteurs de la protection de l'enfance et des moyens de subsistance

# Remerciements

De nombreuses personnes ont consacré leur temps et leur expertise à l'élaboration de cette note technique. Sandra Maignant (Plan International) a supervisé l'élaboration de ce document en consultation avec un groupe de référence.

Le groupe de référence comprenait des représentants des secteurs de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance et de la protection de l'enfance :

Vanessa Coeffe (Action contre la Faim),  
Emily Sloane (Comité international de secours),  
Giovanna Vio (UNICEF),  
Salimatou Traoré (Comité international de secours),  
Jan Söhlemann (Plan International),  
Tiara Ataii (War Child-UK),  
Elsa Claire Jeanne Rovai (Save the Children)

Nous souhaitons également remercier Augustin Thomas (Save the Children), Damien Joud (Cluster mondial pour la sécurité alimentaire), Yang Fu (Plan International), Simon Hills (Organisation internationale du travail), Paul Fean (Plan International) et Camilla Jones (Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire) pour leur révision de la note technique.

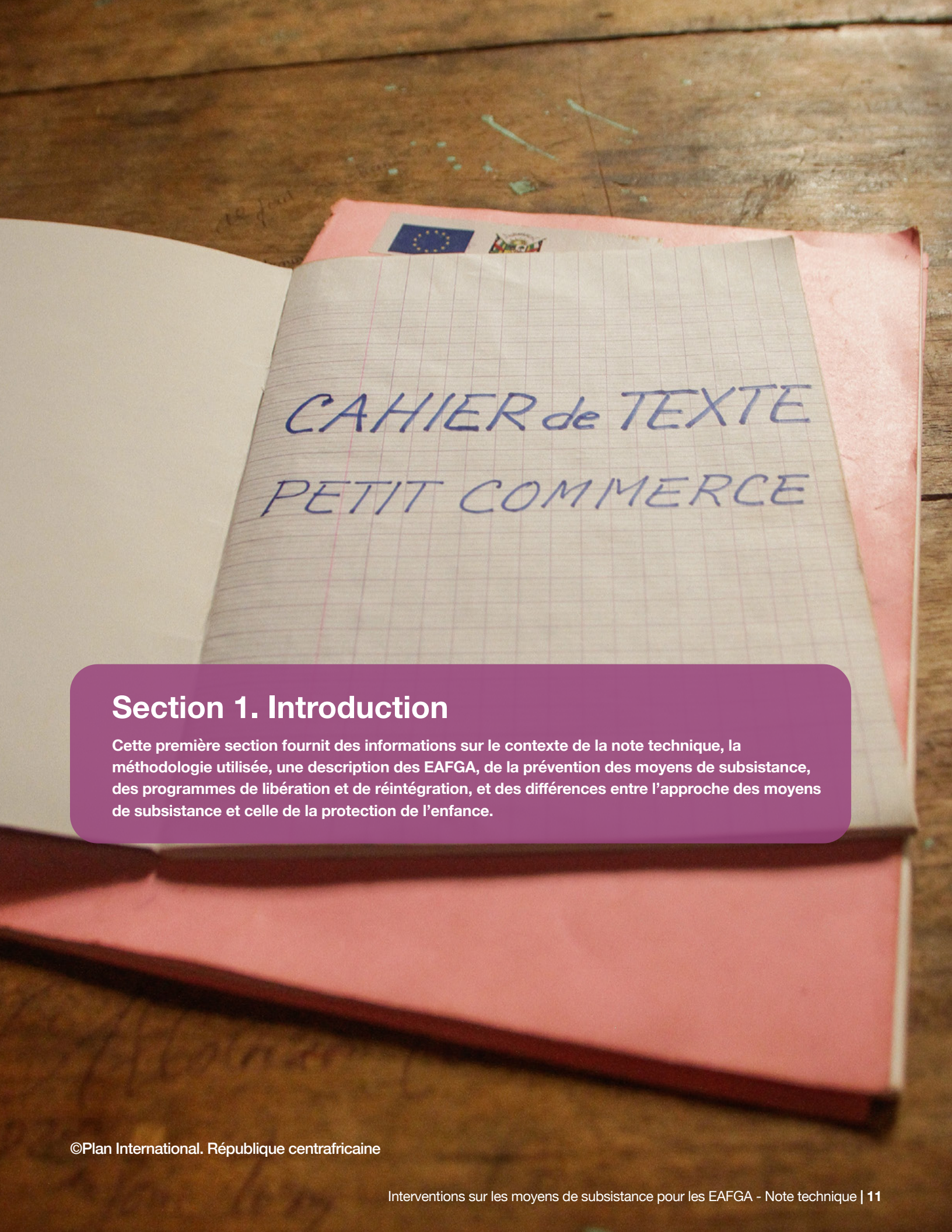
Cette note technique s'appuie sur les résultats d'une analyse documentaire et d'entretiens avec des représentants de gouvernements, d'agences des Nations unies et d'ONG nationales et internationales.

Nous remercions vivement les organisations suivantes, réparties dans 10 pays,<sup>14</sup> qui ont partagé leurs enseignements et leurs bonnes pratiques : UNICEF, Search for Common Ground, Save the Children, Plan International, Organisation internationale du travail, Danish Refugee Council, Action contre la Faim, Ajedi-Ka, Street Child, Goal Prime, Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, Transcultural Psychosocial Organization, Comité international de secours, SoS Village, Intersom, Transition International et War Child UK.

Cette publication a été rendue possible grâce au soutien du Bureau d'aide humanitaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Agence américaine pour le développement international.

---

<sup>14</sup> République centrafricaine, Cameroun, Colombie, République démocratique du Congo, Myanmar, Nigeria, Somalie, Soudan du Sud, Côte d'Ivoire et Syrie.



# CAHIER de TEXTE PETIT COMMERCE

## Section 1. Introduction

Cette première section fournit des informations sur le contexte de la note technique, la méthodologie utilisée, une description des EAFGA, de la prévention des moyens de subsistance, des programmes de libération et de réintégration, et des différences entre l'approche des moyens de subsistance et celle de la protection de l'enfance.

## Contexte

Cette note technique sur les moyens de subsistance des enfants associés aux forces et aux groupes armés (EAFGA) a été rédigée par le groupe spécialisé EAFGA de l'Alliance pour la protection des enfants dans l'action humanitaire, sous la direction conjointe de Plan International et de l'UNICEF.

Sandra Maignant (Plan International) a supervisé l'élaboration de cette note technique.

Cette note technique s'appuie sur les résultats d'une consultation en ligne sur le travail intersectoriel avec des praticiens de terrain travaillant avec les EAFGA. Lors de cette consultation, les moyens de subsistance ont été, avec l'éducation, l'un des secteurs ayant le plus besoin d'orientations supplémentaires pour promouvoir la collaboration intersectorielle. Il complète la boîte à outils «Élaboration de programmes d'aide aux EAFGA», qui fournit des conseils détaillés, étape par étape, sur la conception et la mise en œuvre des programmes.

Les moyens de subsistance sont l'un des éléments clés des programmes visant à réintégrer les EAFGA, mais aussi à empêcher leur recrutement et leur utilisation par les forces et les groupes armés. (Voir définition p. 8) L'analyse du contexte interagences<sup>15</sup> et les consultations communautaires dans de nombreux<sup>16</sup> endroits montrent que l'accès aux opportunités d'emploi et de formation et la pauvreté sont parmi les principaux facteurs de risque qui poussent les enfants à rejoindre les forces et groupes armés. De même, les enfants et les communautés soulignent que l'accès aux opportunités d'emploi, à la formation professionnelle et à la formation à l'entrepreneuriat est une solution qui facilite la réintégration des enfants anciennement associés à des acteurs armés. Cependant, le manque de coordination entre les secteurs des moyens de subsistance et de la protection de l'enfance a conduit à des programmes de faible qualité qui parviennent rarement à répondre aux besoins des EAFGA et à générer des revenus stables.

Cette note technique présente les défis et les meilleures pratiques pour soutenir les enfants anciennement associés à des acteurs armés dans le cadre de programmes de subsistance. Il fournit des conseils sur les éléments clés des programmes de subsistance de qualité destinés aux EAFGA, avec la théorie du changement, des recommandations et des stratégies visant à promouvoir la collaboration entre les deux secteurs, des études de cas et des points clés en matière de plaidoyer. Cette note technique

est destinée aux ONG, aux gouvernements et aux agences des Nations unies qui travaillent à la prévention du recrutement et à la promotion de la réintégration des EAFGA par le biais de la conception et de la mise en œuvre de programmes. Elle vise également à influencer la politique des donateurs et des principales parties prenantes.

Les enfants de moins de 18 ans sont au cœur de cette note technique. Toutefois, la plupart des conclusions et des recommandations de cette note technique s'appliquent également aux jeunes (jusqu'à 24 ans).

## Méthodologie

Cette note technique s'appuie sur les résultats d'une analyse documentaire de rapports, de guides, d'articles universitaires et d'évaluations de programmes, ainsi que sur 27 entretiens avec des informateurs clés représentant des gouvernements, des agences des Nations unies et des ONG nationales et internationales de 10 pays (Cameroun, RCA, Colombie, Côte d'Ivoire, RDC, Nigeria, Myanmar, Sud-Soudan, Somalie et Syrie).

Les témoignages des enfants ont été recueillis lors d'analyses contextuelles menées au Nigeria, en Irak, en République centrafricaine et en Colombie dans le cadre de la mise à l'essai et du déploiement sur le terrain de la boîte à outils «Élaboration de programmes pour les EAFGA». Dans chaque pays, un atelier de deux jours a été organisé entre 2021 et 2022 avec des enfants sortis des forces et groupes armés afin de les interroger (entre autres) sur les facteurs de risque et de protection du recrutement et sur les caractéristiques d'une réintégration réussie.

## Qui sont les enfants associés aux forces ou aux groupes armés ?

Les principes de Paris définissent les EAFGA comme «*toute personne de moins de 18 ans qui est ou a été recrutée ou utilisée par une force armée ou un groupe armé à quelque titre que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, les enfants, garçons et filles utilisés comme combattants, cuisiniers, porteurs, messagers, espions ou à des fins sexuelles. Il ne s'agit pas exclusivement d'un enfant qui participe ou a participé directement aux hostilités*».<sup>17</sup>

Les EAFGA comprennent à la fois des garçons et des filles qui sont associés aux forces et aux groupes armés. Cependant, les filles sont souvent négligées. Bien que des études estiment que les filles représentent 6 à 50 %<sup>18</sup> des enfants associés, seule une fraction d'entre elles est formellement identifiée et libérée.<sup>19</sup>

## Cadre juridique et normatif

Le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les forces et groupes armés (FAGA) sont interdits par le droit international et plusieurs cadres juridiques et normatifs internationaux ont été mis en place pour empêcher le recrutement d'enfants pendant les conflits.

- Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CDE) : L'article 38 de la CDE interdit le recrutement et l'utilisation d'enfants de moins de 15 ans dans les hostilités. En outre, elle oblige les États à prendre toutes les mesures possibles pour s'assurer que les enfants de moins de 18 ans ne participent pas directement aux hostilités.
- Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés (OPAC) : il établit à 18 ans l'âge minimum pour le recrutement obligatoire et l'utilisation d'enfants dans les conflits armés, ainsi que pour le recrutement et l'utilisation d'enfants de moins de 18 ans par des groupes armés non gouvernementaux.
- Convention n 182 de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les pires formes de travail des enfants : elle interdit les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les conflits armés.
- Résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies : plusieurs résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies ont été adoptées pour empêcher le recrutement d'enfants dans les conflits, notamment la résolution 1261 (1999), qui appelle à la protection des enfants touchés par les conflits armés, et la résolution 1612 (2005), qui établit un mécanisme de surveillance et de communication de l'information pour documenter le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les conflits armés et en rendre compte.
- Les engagements de Paris et les principes et lignes directrices de Paris sur les enfants associés aux forces ou aux groupes armés soulignent que les enfants ne doivent pas être enrôlés.



## Filières d'association

Les enfants peuvent être recrutés dans des forces et groupes armés par différentes filières, comme le montre le diagramme ci-dessous.

**Le recrutement forcé** peut se faire par enlèvement à leur domicile, à l'école ou ailleurs, ou par intimidation sous forme de menaces ou d'actes de violence.

**La propagande** est un autre outil couramment utilisé pour recruter des filles et des garçons. Certains groupes armés et forces armées diffusent des idées, des informations ou des rumeurs trompeuses ciblant spécifiquement les jeunes dans le but de recruter de nouveaux membres.

**Besoins économiques.** Dans les contextes où les familles sont confrontées à une pauvreté extrême, la perspective d'avoir accès à un revenu régulier, à des vêtements, à de la nourriture ou à des articles de toilette pour couvrir les besoins de base peut conduire à l'association d'enfants.

**Les liens familiaux** avec un groupe armé peuvent motiver ou faciliter l'association des enfants. Les parents de certains enfants font déjà partie d'un groupe armé.

**Les liens communautaires** avec un groupe armé ou une milice de défense peuvent conduire à des pressions sur les familles pour qu'elles laissent leurs filles et leurs garçons participer à la protection de la communauté.

15 Analyse du contexte réalisée dans le cadre du déploiement de la boîte à outils des EAFGA en Afghanistan, au Burkina Faso, en Irak, en République centrafricaine, au Mozambique, en Colombie et au Nigeria entre 2021 et 2022.

16 Des consultations communautaires ont été menées par Child Frontier en 2022 au Nigeria, au Myanmar, en RDC et en Turquie/Syrie.

17 Paris Principles (2007). Principles and guidelines on Children Associated with Armed Forces and Armed Groups.

18 Spellings, C. R. (2008). Effleurer la surface : une comparaison des filles soldats de trois régions géographiques du monde. Éducation internationale, volume 38, numéro 1.

19 L'Alliance (2020). Les filles associées aux forces ou groupes armés. Enseignements tirés et bonnes pratiques en matière de prévention du recrutement et de l'utilisation, de la libération et de la réintégration.

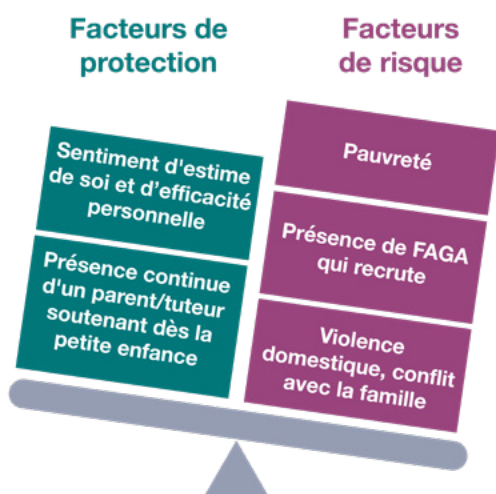
**Une relation étroite avec un combattant d'un groupe armé** peut conduire au recrutement d'enfants, y compris de filles. Dans les contextes de conflit armé où les communautés sont exposées à la violence, les filles peuvent choisir d'avoir une relation avec un combattant comme forme de protection.

**Le mariage des enfants** est une autre forme de recrutement des filles, certaines d'entre elles étant mariées de force à des combattants. Parfois sous la menace de la publication de photos explicites qui ruineront la réputation de la jeune fille et de sa famille, après un abus sexuel pour protéger l'honneur de la jeune fille (et de sa famille), ou en échange d'une protection pour la famille.

### Facteurs économiques de risque et de protection pour le recrutement et l'utilisation

Les facteurs de risque sont des facteurs environnementaux, des expériences ou des traits individuels qui augmentent la probabilité d'un résultat négatif.<sup>20</sup> Les facteurs de protection réduisent la probabilité d'une issue néfaste et favorisent le bien-être. Les facteurs de risque et de protection se situent au niveau de l'individu, de la famille, de la communauté et de la société.<sup>21</sup> Les filles et les garçons sont souvent influencés par de multiples facteurs de risque qui, combinés, augmentent leur probabilité d'être associés à des FAGA. C'est l'accumulation de facteurs de risque et l'absence de facteurs de protection pour contrer ces risques qui provoquent un résultat néfaste spécifique, tel que l'association avec des FAGA.

## Risque élevé de recrutement



L'Alliance. 2022. Lignes directrices pour le développement du programme d'aide aux EAFGA

La pauvreté, l'absence de revenus stables et le manque de possibilités d'emploi figurent parmi les facteurs de risque de recrutement les plus fréquemment cités par les enfants.<sup>22</sup> Un rapport commandé par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) a confirmé que le manque d'emplois pour les jeunes est l'une des principales causes de leur participation aux conflits armés en Afrique de l'Ouest.<sup>23</sup> La Coalition pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats a confirmé que l'absence de perspectives économiques est l'un des principaux facteurs qui poussent les enfants à rejoindre les groupes armés et les forces armées.<sup>24</sup> Cependant, d'autres études suggèrent que ce sont rarement les seuls facteurs de risque.

Même s'il est identifié comme le facteur principal, le besoin d'argent est souvent combiné à d'autres facteurs de risque. Par exemple, la violence domestique, le besoin de protection, le désir de vengeance, la quête de signification.<sup>25</sup> Ces mesures auront un impact sur la probabilité de recrutement, ainsi que sur la prévention du re-recrutement et la réintégration des enfants anciennement associés. En outre, d'autres facteurs contextuels peuvent conduire au recrutement. Par exemple, la perception de l'impunité et de l'insécurité,<sup>26</sup> ou la pression de la communauté.<sup>27</sup>

Il semble également y avoir des différences entre les garçons et les filles. Une évaluation menée en République centrafricaine par le Comité international de secours a mis en évidence le fait que les facteurs de risque économiques sont l'une des premières causes de stress pour les garçons et les filles et qu'ils peuvent conduire au recrutement.<sup>28</sup> Par conséquent, la prise en compte des facteurs de risque de recrutement, y compris les facteurs de risque économiques, est un élément clé des stratégies de prévention du recrutement et de la prévention du re-recrutement lorsque l'enfant est réintégré dans sa famille et sa communauté.

### Impact du recrutement et de l'utilisation

L'expérience des EAFGA n'est pas homogène et peut varier en fonction de l'âge de l'enfant au moment du recrutement, de son sexe, de la durée et de la forme du recrutement, ainsi que du rôle joué par l'enfant dans les FAGA.<sup>29</sup> La plupart des EAFGA ont été exposés à des violences liées à la guerre, à des pertes, à des déplacements et à des événements potentiellement traumatisants en tant que victimes, auteurs et/ou témoins de violences physiques, psychologiques et sexuelles.<sup>30</sup> Bien que les EAFGA présentent un risque accru d'anxiété, de dépression, de troubles graves du stress et d'augmentation de l'agressivité et de l'hostilité<sup>31</sup>, ils disposent également de ressources, d'atouts et de compétences qui leur permettent

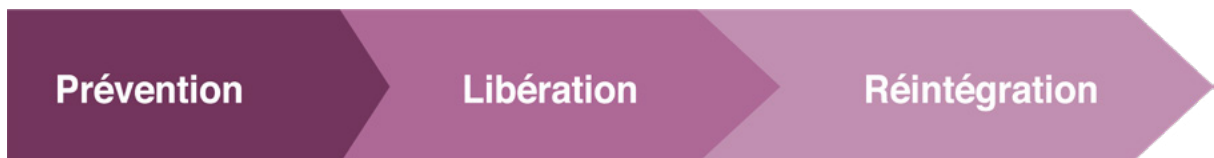
d'être résilients. En fonction de l'âge de recrutement et de la durée, les enfants peuvent avoir manqué des années d'éducation. Cependant, ils peuvent également avoir acquis de nouvelles compétences.

Dans certains contextes, la stigmatisation attachée à l'association d'un enfant peut conduire à la discrimination et à l'exclusion des associations communautaires, ainsi qu'à des actes de représailles. Le niveau de stigmatisation est souvent différent pour les filles. Il semble durer plus longtemps, être plus sévère et plus difficile à réduire que chez les garçons.<sup>32</sup>

En outre, les EAFGA passent d'une identité militaire à une identité civile, ce qui peut s'avérer difficile. Beaucoup de ces enfants avaient un statut et un pouvoir tout en étant associés. Certaines filles étaient l'épouse d'un commandant, des garçons étaient les secrétaires privés de chefs de groupes armés, des chauffeurs ou des experts reconnus en stratégie militaire. La perte de statut et de pouvoir et le fait de les considérer comme de simples enfants peuvent être très difficiles à accepter et peuvent affecter leur réintégration.<sup>33 34</sup>

## Interventions sur les moyens de subsistance pour la prévention, la libération et la réintégration

Dans le domaine de la protection de l'enfance, les **programmes de prévention** primaire visent à empêcher le recrutement et l'utilisation d'enfants en s'attaquant aux facteurs de risque du recrutement et en renforçant les facteurs de protection au niveau de la population ou des sous-populations. **Les programmes de libération** comprennent le processus de désarmement et de démobilisation formel et contrôlé des enfants d'une force armée ou d'un groupe armé, ainsi que les moyens informels par lesquels les enfants partent en s'échappant, en étant capturés ou par tout autre moyen.<sup>35</sup> Ils comprennent également l'identification des enfants qui ont quitté les FAGA de manière informelle dans leurs communautés. Les processus des programmes de réintégration favorisent la transition des enfants vers la société civile, y compris des rôles et des identités significatifs en tant que civils acceptés par leurs familles et leurs communautés.<sup>36</sup>



20 L'Alliance (2022). Cadre de prévention primaire pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire.

21 L'Alliance (2022). Cadre de prévention primaire pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire.

22 O'Neil, S., Van Broeckhoven, K. (2018). Cradle by conflict : l'implication des enfants dans les groupes armés dans les conflits contemporains UNU.

23 UNOWA (2005). Le chômage des jeunes et l'insécurité régionale en Afrique de l'Ouest.

24 Specht, I. (2010). Stocktaking report on sustainable economic reintegration of children formerly associated with armed forces and armed groups and other vulnerable children. Transition International.

25 O'Neil, S., Van Broeckhoven, K. (2018). Cradle by conflict : l'implication des enfants dans les groupes armés dans les conflits contemporains UNU.

26 MINUSCA (2018). Stratégie nationale de réduction de la violence communautaire. Principes, coordination et durabilité. République centrafricaine

27 Organisation internationale du Travail (2003). L'enfance blessée : l'utilisation des enfants dans les conflits armés en Afrique centrale.

28 Comité international de secours (2021). Perspectives des familles en République centrafricaine sur l'implication des adolescents dans les groupes armés. Compte-rendu de recherche.

29 L'Alliance (2022). Lignes directrices pour le développement du programme d'aide aux EAFGA.

30 (UNICEF, 2020). Orientations sur les EAFGA dans le cadre de la COVID-19.

31 The MHPSS Collaborative. UNICEF (2022). Santé mentale et soutien psychosocial dans les programmes d'aide aux EAFGA. Orientations opérationnelles.

32 L'Alliance (2020). Note technique sur les filles associées aux forces armées et aux groupes armés.

33 Tonheim, M. (2017). Une transition difficile. La réintégration sociale des filles soldats qui rentrent «chez elles». Thèse. Université de Bergen.

34 Vermeij, L. (2011). Défis de la socialisation et de la réintégration : une étude de cas de l'armée de résistance du seigneur. Les enfants soldats, du recrutement à la réinsertion. Palgrave Macmillan.

35 L'Alliance (2022). Lignes directrices pour le développement du programme d'aide aux EAFGA.

36 Principes de Paris (2007).

37 PNUD (2017). Le voyage vers l'extrémisme en Afrique : les moteurs, les incitations et le point de basculement du recrutement

38 OIT (2003). L'enfance blessée : l'utilisation des enfants dans les conflits armés en Afrique centrale.

39 Enfant soldat international (2016). «Si vous pouviez aller à l'école...» L'éducation comme outil de prévention du recrutement des filles et d'aide à leur rétablissement et à leur réintégration en République démocratique du Congo.

40 Mazurana, D., Carlson K. (2006). La petite fille et les conflits armés : reconnaître et traiter les graves violations des droits humains des filles. Division de la promotion de la femme des Nations unies.

## Prévention

Les interventions visant à assurer des moyens de subsistance aux enfants vulnérables risquant d'être recrutés et à leurs familles dans les zones touchées par un conflit peuvent contribuer à la prévention du recrutement et de l'utilisation. Dans de nombreux contextes, la documentation montre que la pauvreté, l'absence de revenus stables pour les familles et le manque d'opportunités d'emploi pour les enfants plus âgés<sup>37</sup> sont des facteurs de risque qui augmentent la probabilité de recrutement. La documentation souligne également que le renforcement des facteurs de protection, tels que l'accès des prestataires de soins à un revenu stable et à des opportunités<sup>38</sup>, l'accès des enfants à des opportunités de développer des compétences en matière de résolution de problèmes, d'apprentissage et d'adaptation<sup>39</sup>, et la capacité des enfants à trouver un sens à leur vie,<sup>40</sup> contribue à la prévention du recrutement. Les facteurs de protection font contrepoids aux facteurs de risque, augmentant la capacité d'adaptation et la résilience des enfants et des familles pour protéger leurs enfants.<sup>41</sup>

Outre le soutien direct aux enfants les plus vulnérables et à leurs familles, le renforcement de l'économie locale afin d'accroître les opportunités économiques pour les jeunes contribuera probablement aussi à la prévention du recrutement dans les contextes où celui-ci a été identifié comme un facteur de risque. Travailler sur les systèmes économiques, par exemple en diversifiant les sources de revenus, en développant la chaîne de valeur et en facilitant l'accès aux marchés et aux services financiers, contribuera à renforcer les systèmes et le développement économique d'une communauté dans son ensemble et contribuera à la paix.<sup>42</sup>

## Libération

L'accès aux moyens de subsistance peut servir d'incitation pour encourager les enfants qui ont la possibilité de quitter les forces ou les groupes armés et de retourner dans leur communauté. Ces programmes offrent aux enfants ou à ceux qui s'occupent d'eux des alternatives aux revenus provenant des forces ou des groupes armés. Toutefois, cela ne doit pas être le seul moyen d'accéder à ces services. Dans le cas contraire, ces programmes peuvent être perçus comme une incitation à rejoindre les forces ou les groupes armés.<sup>43</sup>

## Reintégration

Les activités de subsistance sont l'une des principales interventions dans le processus de réintégration des enfants qui ont été associés à des acteurs armés. Les garçons et les filles sortis des FAGA consultés lors des analyses de contexte dans de nombreux pays ont systématiquement souligné que le fait d'avoir un emploi ou un revenu régulier était un attribut d'une réintégration réussie.<sup>44</sup>

Comme cela a déjà été mentionné, ces interventions sur les moyens de subsistance ne devraient pas cibler uniquement les EAFGA, mais plutôt adopter une approche non ciblée qui permette à d'autres enfants vulnérables d'accéder aux mêmes services. Outre la prévention du recrutement, cette approche contribuera à :

- réduire le risque de stigmatisation des EAFGA,
- réduire la jalousie et atténuer le risque de ressentiment et de représailles contre les EAFGA parce qu'ils ont accès à des services auxquels d'autres enfants vulnérables n'ont pas accès,
- donner accès aux services aux enfants, en particulier aux filles qui pourraient ne pas vouloir divulguer leur association.

Malgré leur importance dans les programmes de réintégration, la documentation<sup>45,46</sup> montre également que les interventions sur les moyens de subsistance ne suffisent pas à elles seules à promouvoir une réintégration réussie des EAFGA. Elles doivent être combinées à d'autres formes de soutien dans le cadre d'une approche holistique qui répondra à tous les besoins spécifiques des garçons et des filles. Ces besoins se retrouvent chez les enfants qui montrent des signes de détresse, qui ont du mal à s'adapter à l'identité civile, qui ne sont pas bien accueillis dans leur famille ou leur communauté ou qui n'ont pas terminé leurs études primaires, et qui auront probablement besoin d'un soutien supplémentaire pour réussir dans leur activité de subsistance. Grâce à la gestion des dossiers, l'assistant social peut coordonner efficacement tous les services fournis pour aider l'enfant et sa famille à renforcer leur résistance aux chocs futurs.<sup>47</sup> Une réintégration réussie dans le cadre d'une approche globale permettra également d'atténuer les risques liés à la remobilisation.



## Différences entre la protection de l'enfance et les moyens de subsistance

Malgré l'importance cruciale de la collaboration entre les acteurs de la protection de l'enfance et les acteurs des moyens de subsistance pour mettre en œuvre des programmes de subsistance pour les EAFGA, les entretiens avec les informateurs clés et la documentation ont révélé qu'il existe des différences en termes d'orientation, de cadre, de vulnérabilité et de résultats. Il est important de les mettre en évidence afin que chaque secteur puisse mieux se comprendre.

Le secteur de la protection de l'enfance a tendance à se concentrer sur les enfants individuellement, en utilisant le **cadre socioécologique**, une approche de gestion de cas, et en considérant les individus à risque sur la base de facteurs de protection et de risque. Le secteur des moyens de subsistance se concentre sur l'ensemble du ménage, en utilisant le **cadre des moyens de subsistance durables** et en tenant compte de la vulnérabilité en termes d'exposition aux chocs et de stratégies d'adaptation négatives. Le tableau ci-dessous résume les principales différences entre les approches des deux secteurs.

Protection de l'enfance	Moyens de subsistance
<b>Axe prioritaire :</b> enfant	<b>Axe prioritaire :</b> ménage
<b>Cadre :</b> cadre socioécologique et gestion de cas (voir figure 1)	<b>Cadre :</b> cadre des moyens de subsistance durables (voir figure 2)
<b>Vulnérabilité :</b> individus à risque, facteurs de protection et de risque	<b>Vulnérabilité :</b> vulnérabilité des ménages aux chocs et stratégies d'adaptation négatives
<b>Résultats spécifiques EAFGA :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les EAFGA sont réunis avec leur famille et leurs besoins immédiats sont satisfaits</li> <li>2. Les EAFGA sont socialement réintégrés dans leur famille et leur communauté et leur bien-être psychosocial s'est amélioré</li> <li>3. Les EAFGA ne sont pas réincorporés dans des groupes armés</li> </ol>	<b>Résultats spécifiques aux ménages :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les ménages répondent à leurs besoins fondamentaux et sont en sécurité alimentaire</li> <li>2. Les ménages développent leurs moyens de subsistance et se remettent des chocs</li> <li>3. Les ménages sont autonomes et bénéficient d'une stabilité économique à long terme</li> </ol>

41 L'Alliance (2022). CAAFAG programme development Toolkit: guidelines.

42 Norberg-Hodge, H. (2015). Strengthening Local Economies: The Path to Peace. Duke University Press <https://doi.org/10.1215/08879982-3140368>

43 Centre d'études africaines de Leiden (2016). Les conséquences de la démobilisation pour les enfants et les jeunes en République centrafricaine.

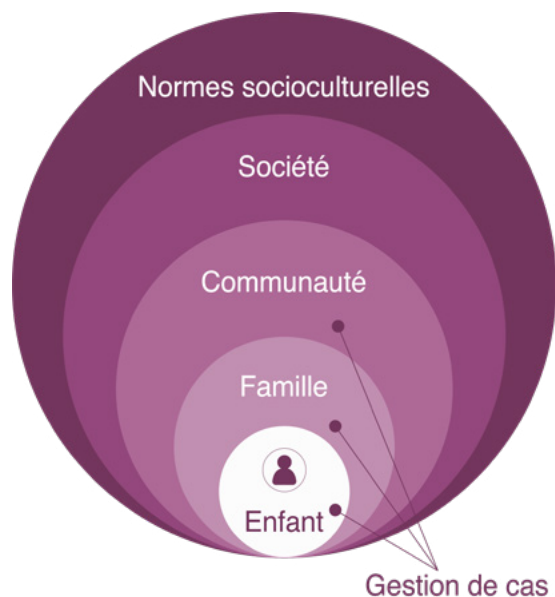
44 Consultation des enfants sortis des forces et groupes armés en Colombie, en RCA, en Irak et au Nigeria en 2021 et 2022.

45 Sommers, M. (2006). « Youth and Conflict : A Brief Review of Available Literature », USAID/EUIP.

46 Munive, J. (2008). « Youth Employment in Fragile States », DIIS Policy Brief, Fragile Situations.

47 Walton, O. (2010). Programmes pour la jeunesse, la violence armée et la création d'emplois. Une étude cartographique rapide. Centre norvégien de consolidation de la paix.

**Figure 1 : Cadre socioécologique**



Cadre socioécologique

Source : [Standards minimums pour la protection de l'enfance](#)

Le cadre socioécologique permet d'identifier la manière dont les différents facteurs sont interconnectés et dont ils influencent le développement et le bien-être de l'enfant :

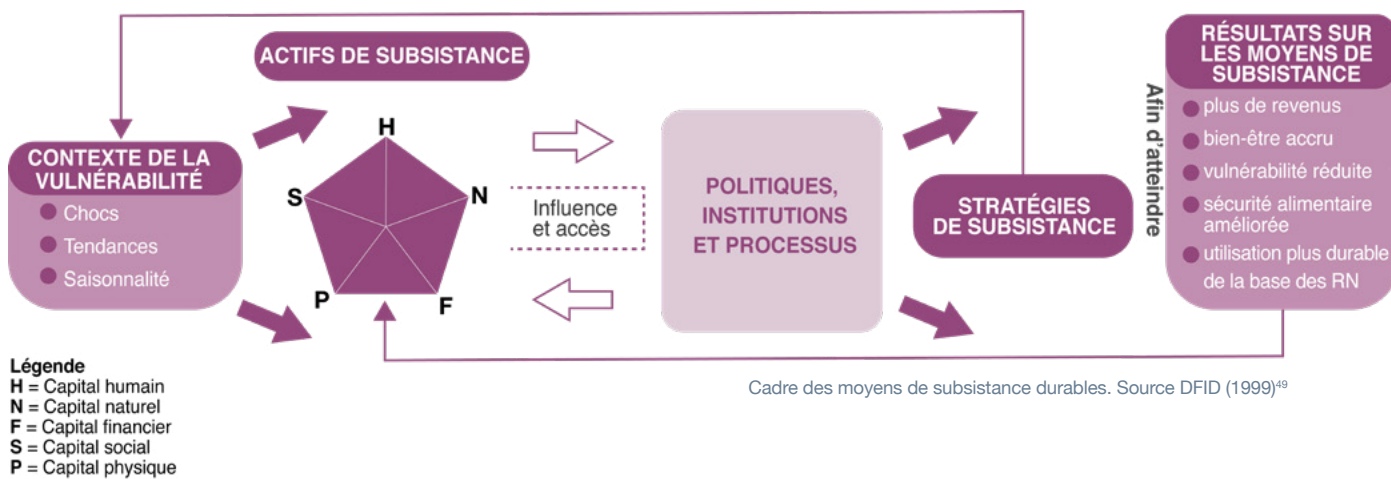
- Les enfants participent activement à leur protection et à leur bien-être, ainsi qu'à ceux de leurs camarades.
- Les enfants sont le plus souvent élevés au sein de leur famille, mais cette couche comprend parfois d'autres proches.
- Les familles sont ancrées dans les communautés.
- Les communautés forment des sociétés plus larges.

L'application d'une approche « socio-écologique » à la protection de l'enfance implique la conception d'approches intégrées qui fonctionnent en partenariat avec les enfants, les familles, les communautés et les sociétés.

La gestion des cas est l'une des principales approches en matière de protection de l'enfance. La gestion de cas est une approche pour répondre aux besoins d'un enfant individuel qui risque de subir un préjudice ou qui a subi un préjudice. L'enfant et sa famille sont soutenus par un travailleur social de manière systématique et opportune grâce à un soutien direct et à des références. La gestion de cas fournit un soutien individualisé, coordonné, holistique et multisectoriel pour des problèmes de protection de l'enfance complexes et souvent liés. Les systèmes de gestion de cas sont un élément essentiel de la réponse en matière de protection de l'enfance, tant pour la prévention que pour la réintégration.<sup>48</sup>

**Figure 2 : Cadre des moyens de subsistance durables**

Le cadre des moyens de subsistance durables résume les principales composantes des moyens de subsistance. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des questions à prendre en considération. Les moyens de subsistance sont façonnés par une multitude de forces et de facteurs qui sont eux-mêmes en constante évolution. L'analyse à l'aide du cadre commence généralement par une étude simultanée des actifs des personnes, de leurs objectifs (les résultats qu'elles recherchent en matière de moyens de subsistance) et des stratégies de subsistance qu'elles adoptent pour atteindre ces objectifs.



Cadre des moyens de subsistance durables. Source DFID (1999)<sup>49</sup>

**Légende**  
**H** = Capital humain  
**N** = Capital naturel  
**F** = Capital financier  
**S** = Capital social  
**P** = Capital physique

48 L'Alliance (2019). Normes minimales pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire.

49 DFID (1999). Fiches d'orientation sur les moyens de subsistance durables. Présentation du cadre.

50 Ibid.

## Contexte de la vulnérabilité

Le contexte de vulnérabilité fait référence aux chocs, aux tendances et à la saisonnalité qui affectent les moyens de subsistance des populations - et qui ne sont pas

contrôlables par les populations locales dans l'immédiat ou à moyen terme.

Tendances	Chocs	Saisonnalité
<ul style="list-style-type: none"><li>• Tendances des populations</li><li>• Tendances des ressources (y compris les conflits)</li><li>• Tendances économiques nationales/internationales</li><li>• Tendances en matière de gouvernance (y compris la politique)</li><li>• Tendances technologiques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Chocs sur la santé humaine</li><li>• Chocs naturels</li><li>• Chocs économiques</li><li>• Conflit</li><li>• Chocs sanitaires liés aux cultures et à l'élevage</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des prix</li><li>• De la production</li><li>• De la santé</li><li>• Des opportunités d'emploi</li></ul>

## Actifs de subsistance

Le pentagone des moyens de subsistance (illustré dans la figure du cadre des moyens de subsistance durables ci-dessus) montre l'interrelation entre les différents actifs. Les dotations en actifs sont en constante évolution et les actifs peuvent être combinés de multiples façons pour générer des résultats positifs en termes de moyens de subsistance.

La transformation des politiques, des institutions et des processus consiste à travailler avec des organisations, tant publiques que privées, pour améliorer les processus (politiques, législation, culture, etc.) et lever les obstacles.

## Stratégies de subsistance

L'approche des moyens de subsistance durables cherche à comprendre les facteurs qui sous-tendent le choix d'une stratégie de subsistance, à intégrer les aspects positifs et à atténuer les contraintes ou les influences négatives. Le meilleur moyen d'y parvenir est d'améliorer l'accès des personnes aux actifs et de faire en sorte que la structure et les processus répondent mieux à leurs besoins.<sup>50</sup>



## Section 2. Résumé des principaux défis

Les entretiens avec les informateurs clés et la documentation ont révélé des défis dans les deux secteurs qui affectent la qualité des programmes et les possibilités de collaboration intersectorielle. Ces défis sont décrits dans cette section, notamment le manque de financement, d'expertise en matière de moyens de subsistance et de mesures, et le fait que chaque secteur travaille en vase clos.

## Manque de financement et courte durée des programmes

Le manque de financement et l'inadéquation des mécanismes de financement sont des problèmes majeurs pour les moyens de subsistance dans le cadre des programmes destinés aux EAFGA. Les mécanismes de financement humanitaire sont souvent trop courts et ne permettent que rarement la mise en place d'un programme de subsistance complet, tel que décrit dans la théorie du changement de la présente note technique. De nombreux projets financés par des fonds humanitaires sont mis en œuvre pendant 12 mois ou moins, ce qui n'est pas suffisant pour mettre en œuvre correctement un programme efficace et complet de moyens de subsistance intégrant les meilleures pratiques telles que détaillées dans la théorie du changement page 33. Le financement du lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix, qui permettrait de relever ces défis, est encore trop rare dans les pays touchés par un conflit.

La plupart des EAFGA ont connu un parcours difficile et trouvent rarement des moyens de subsistance adéquats dans une économie touchée par un conflit ou sortant d'un conflit. La création d'une entreprise ou d'un emploi n'est qu'un début et, pour réussir, ils auront encore besoin d'un soutien durable par le biais d'un mentorat et d'un suivi étroit sur une longue période.

Les mécanismes de financement du développement tendent à offrir des périodes de projet plus longues, mais tiennent rarement compte des besoins spécifiques des EAFGA, tels qu'un soutien psychosocial solide, pour se rétablir et faciliter la transition d'une identité militaire à une identité civile. Ces mécanismes de financement se concentrent plutôt sur des approches de renforcement des systèmes qui ne prennent pas en compte les besoins immédiats de ces enfants et s'adaptent rarement aux approches sensibles aux conflits qui requièrent plus de flexibilité

**« Nous avons besoin d'une réflexion sur une référence minimale pour le financement. Lorsque les fonds sont faibles, les résultats le sont aussi. »**

Elam Firrichi - Street Child Nigeria

## Manque d'expertise en matière de moyens de subsistance

Les interventions relatives aux moyens de subsistance des EAFGA sont souvent conçues et mises en œuvre sans faire appel à une expertise suffisante en matière de moyens de subsistance, ce qui en limite l'efficacité. Elles sont souvent plus axées sur l'offre de compétences que sur la demande de création d'emplois. L'absence d'évaluations du marché du travail permettant de comprendre les contraintes et les capacités des marchés du travail et le potentiel d'expansion des opportunités de travail au sein d'un système de marché, le manque de compréhension des chaînes de valeur et l'ignorance des aspects techniques de la génération de revenus et de la réduction de la pauvreté ont été largement signalés au cours des entretiens avec les informateurs clés ainsi que dans la documentation.<sup>51</sup>

**Dans les programmes d'apprentissage, les enfants ont souvent le choix entre quelques métiers prédéterminés, identifiés en fonction de la disponibilité des maîtres artisans ou des centres de formation, ce qui entraîne une saturation des marchés avec certaines compétences et certains métiers. La structure et la durée des apprentissages sont rarement suffisantes pour apprendre correctement un métier, en particulier pour les enfants ayant un faible niveau d'éducation. Ces formations ne sont souvent pas certifiées par la chambre de commerce locale ou le gouvernement, ce qui empêche les enfants sortis des forces et groupes armés de poursuivre leur apprentissage et dévalorise le certificat qu'ils reçoivent.**

Dans toute une série d'interventions sur les moyens de subsistance, le manque de formation aux compétences commerciales, de suivi et d'accès au microfinancement est également un problème récurrent. La distribution de kits de démarrage le dernier jour du programme, sans soutien supplémentaire, conduit souvent les enfants à vendre leurs kits quelques semaines plus tard. Il faut généralement plusieurs mois pour qu'une nouvelle entreprise devienne rentable. Pendant cette période, les EAFGA ont encore besoin d'aide pour répondre à leurs besoins fondamentaux et relever les défis de la gestion d'entreprise.

51 OIT - IPEC (2010). Enfants sortis des forces et groupes armés. Guide pratique sur la réintégration économique.

En général, l'approche adoptée par les acteurs de la protection de l'enfance est souvent plus sociale qu'économique. L'accent est mis sur les objectifs et les résultats en matière de protection de l'enfance qui ne permettent pas d'obtenir des résultats à long terme en matière de moyens de subsistance qui réduisent les facteurs de risque économiques de recrutement. Certaines évaluations ont néanmoins montré que ces programmes avaient des effets psychosociaux positifs : ils contribuent à la cohésion sociale, augmentent la confiance en soi,<sup>52</sup> en particulier pour les filles, et semblent avoir des résultats plus positifs dans la « guérison des traumatismes » et en tant qu'« activité pro-sociale » que dans la fourniture d'un revenu à long terme.<sup>53</sup>

Dans certains contextes, l'objectif est davantage de répondre aux menaces sécuritaires et de promouvoir la stabilité à court terme<sup>54</sup> que de lier la création d'emplois à court terme à des opportunités à long terme.<sup>55</sup> Les EAFGA sont souvent considérés comme une menace pour la sécurité nationale. Les programmes de subsistance sont donc utilisés pour les éloigner des gangs ou du travail mercenaire à court terme, sans anticiper les perspectives à long terme.

## Absence de mesure des résultats

La courte durée du financement humanitaire ne permet pas de mesurer les résultats à moyen et long terme en matière de moyens de subsistance, tels que le pourcentage d'enfants participant à des programmes d'entrepreneuriat qui déclarent gagner un revenu six mois ou un an après la création de leur entreprise. Dans de nombreux cas, seuls les résultats sont mesurés, comme le nombre d'enfants formés aux techniques commerciales ou le nombre d'enfants qui reçoivent un kit de démarrage.

Les responsables de la mise en œuvre ont très peu de visibilité sur l'efficacité de ces projets et ne peuvent donc pas ajuster leurs activités si nécessaire. Les évaluations qui ont été réalisées ne parviennent souvent pas à documenter la durabilité de l'activité et de l'insertion professionnelle au-delà de la période du projet. Il existe également peu de preuves rigoureuses de l'impact de ces programmes sur l'augmentation des revenus et de l'emploi des jeunes touchés par un conflit.<sup>57</sup>

## Travail en vase clos

Le secteur de la protection de l'enfance est le principal secteur des programmes destinés aux EAFGA. Cependant, d'autres secteurs tels que les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé ou l'éducation ont un rôle clé à jouer dans la prévention du recrutement et la

réintégration des enfants. Cependant, la coordination entre les secteurs peut s'avérer difficile et chaque secteur a tendance à travailler en vase clos, tant au sein des organisations individuelles qu'au sein du système de coordination humanitaire interagences.

Comme décrit ci-dessus, la plupart des programmes de subsistance pour les EAFGA sont mis en œuvre par des acteurs de la protection de l'enfance qui n'ont souvent pas l'expertise nécessaire pour mettre en place des programmes économiques basés sur le marché.<sup>58</sup>

Cependant, l'orientation des EAFGA de la protection de l'enfance vers les acteurs des moyens de subsistance est extrêmement difficile, comme l'ont rapporté les informateurs clés. Les critères de vulnérabilité définis par les acteurs des moyens de subsistance correspondent rarement aux profils des EAFGA. Les programmes de subsistance sont principalement conçus pour les adultes et utilisent des critères de vulnérabilité pour l'ensemble du ménage plutôt que pour les individus. Souvent, les programmes d'entrepreneuriat ne ciblent pas les personnes les plus vulnérables. Ils requièrent un niveau d'éducation minimum, un esprit d'entreprise et la volonté de réussir. En outre, les zones d'intervention ne sont pas nécessairement les mêmes que celles d'où proviennent les EAFGA ; il s'agit généralement de communautés rurales isolées, touchées par un conflit et mal reliées aux marchés existants. De même, ils ne correspondent pas toujours à leurs priorités et à leurs intérêts. Souvent, les EAFGA ne sont pas intéressés par les activités agricoles, perçues comme instables et comme un travail difficile pour une faible rémunération.

Plus généralement, les acteurs des moyens de subsistance hésitent à faire participer les enfants à leurs activités par crainte de leur nuire, d'encourager le travail des enfants bien qu'ils aient dépassé l'âge légal de travailler et de les tenir à l'écart de l'éducation. La plupart des fonds disponibles pour les programmes de subsistance sont destinés aux adultes et très peu d'opportunités sont offertes aux enfants.

52 Coulter, C., Persson, M., Utas, M. (2008). Les jeunes combattantes dans les guerres africaines : le conflit et ses conséquences. L'Institut nordique d'Afrique.

53 Coulter, C. (2004). Le projet « les filles laissées pour compte » : rapport d'évaluation. UNICEF Freetown.

54 Walton, O. (2010). Programmes pour la jeunesse, la violence armée et la création d'emplois. Une étude cartographique rapide. Centre norvégien de consolidation de la paix.

55 Beasley, K. (2006). « Job Creation in Postconflict Societies », Issue Paper No. 9, avril 2006, USAID.

56 Sommers, M. (2006). « Youth and Conflict : A Brief Review of Available Literature », USAID/EUIP.

57 Marin, C. M. (2016). Programmes de moyens de subsistance pour les jeunes touchés par les conflits : combler le fossé entre la recherche et la pratique.

58 Groupe de pilotage des Principes de Paris (2022). Manuel opérationnel des Principes de Paris.



## Section 3. Enseignements tirés et bonnes pratiques pour des programmes de qualité pour les moyens de subsistance pour les EAFGA

Sur la base des résultats de l'analyse documentaire et des entretiens avec les informateurs clés, cette section résume les éléments clés à prendre en compte lors de la conception et de la mise en œuvre d'un programme de moyens de subsistance de qualité pour les EAFGA. Elle comprend des considérations clés, des détails sur l'approche progressive recommandée et une théorie du changement avec trois voies d'accès.

## Principales considérations

Les considérations clés englobent le genre, l'âge, les enfants handicapés, le travail décent, la participation des enfants, les moyens de subsistance résistants au climat et prenant en compte les conflits, ainsi que la sécurité.

### Genre

Les filles, en particulier celles qui ont des enfants, sont soumises à une pression sociale et familiale plus forte pour être autonomes et subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants.<sup>59</sup>

Elles sont également confrontées à des obstacles supplémentaires par rapport aux garçons pour disposer d'un revenu durable. Elles ont généralement moins de contrôle sur les ressources, doivent gérer les contraintes liées à la garde des enfants et aux tâches ménagères, et sont confrontées à des obstacles liés au sexe qui les empêchent de participer aux programmes de création de moyens de subsistance.<sup>60</sup> Elles rencontrent également plus d'obstacles que les garçons pour investir l'argent qu'elles gagnent dans leur entreprise<sup>61</sup> en raison de la pression familiale, et sont limitées à des emplois et des métiers qui ont tendance à avoir des revenus inférieurs à ceux des secteurs dominés par les hommes.<sup>62</sup>

Certaines interventions, combinées à des programmes de subsistance, réduiront probablement les obstacles et augmenteront les chances des femmes et des filles de générer un revenu durable :

- **Garde d'enfants** : l'accès à la garde d'enfants et l'adaptation des horaires de formation permettent aux filles ayant des enfants d'avoir un accès égal aux possibilités de formation.<sup>63</sup>
- **L'implication des parents et des maris** par le biais de conseils, de sessions de compétences parentales ou de discussions sur le genre peut réduire les barrières sociales et de genre qui empêchent les filles d'accéder aux services et accroître leur liberté de mouvement et leur contrôle sur les revenus.<sup>64</sup>

- **Un espace sûr permettant aux femmes et aux jeunes filles** de se rencontrer et de discuter avec d'autres femmes des questions qui les concernent, elles et leur famille, peut réduire l'isolement social et les tensions psychosociales.<sup>65</sup> L'approche EA\$E de IRC combine l'association villageoise d'épargne et de prêt et la formation aux compétences commerciales avec des groupes de discussion sur l'égalité des sexes pour les membres féminins et leurs conjoints ou les hommes clés du foyer.<sup>66</sup>
- **Favoriser l'accès à des emplois non traditionnels** : les filles ont tendance à choisir des métiers et des emplois traditionnellement féminins parce qu'elles ne connaissent pas d'alternatives. Au cours de l'orientation professionnelle, les filles devraient obtenir des informations sur d'autres possibilités, telles que les métiers à prédominance masculine, et sur les moyens d'atténuer les contraintes.<sup>67</sup> Il a été recommandé que les filles intéressées par ces opportunités soient soutenues par des interventions de transformation du genre, lorsque le contexte s'y prête, afin d'atténuer les risques d'une stigmatisation accrue, qui sont exacerbés pour les filles associées aux forces et groupes armés (EAFGA).<sup>68</sup>
- **Compétences de vie spécifiques au genre** : les sessions de compétences de vie peuvent se concentrer sur la santé sexuelle et reproductive, les compétences socioémotionnelles et la prise de décision. Les sessions de préparation à la vie quotidienne peuvent également encourager la participation des filles et renforcer leur confiance en elles. La combinaison des compétences de vie et de la formation professionnelle peut conduire à une augmentation des revenus et des taux d'emploi.<sup>69</sup>
- **Modèles** : les femmes d'affaires prospères peuvent servir de modèles et soutenir les filles par le biais du mentorat et du conseil. Le soutien et l'encouragement des pairs sont particulièrement importants pour les filles qui créent une entreprise et sont considérés comme essentiels à leur réussite.<sup>70</sup>

59 Verhey, B. (2004). Reaching the girls: study on girls associated with armed forces and groups in the Democratic Republic of Congo. International Save the Children Alliance, CARE, IFESH, cri.

60 Jayachandran, S. (2021). Social norms as a barriers to women's employment in developing countries. IMF Economic Review <https://doi.org/10.1057/s41308-021-00140-w>

61 Bernhardt, A., Field, E., Pande, R. et Rigol, N. (2019). Household Matters : Revisiting the Returns to Capital Among Female Microentrepreneurs. American Economic Review : Insights 1: 141-60.

62 Hicks, J. H., Kremer, M., Mbiti, I., Miguel, E. (2016). Évaluation de l'impact des bons de formation professionnelle sur les jeunes non scolarisés au Kenya. Initiative internationale pour l'évaluation d'impact.

63 L'Alliance (2020). Note technique sur les filles associées aux forces armées et aux groupes armés.

64 Entretien avec un informateur clé. Nigeria.

65 ODI. UNICEF (2014). Effets du programme national palestinien de transferts monétaires sur les enfants et les adolescents. Une méthode d'analyse mixte.

66 IRC. Redressement économique et développement au Comité international de secours : l'autonomisation économique des femmes. <https://www.rescue.org/resource/economic-recovery-and-development-international-rescue-committee-womens-economic>

67 OIT - IPEC (2010). Enfants sortis des forces et groupes armés. Guide pratique sur la réintégration économique.

68 L'Alliance (2020). Note technique sur les filles associées aux forces armées et aux groupes armés.



## Âge

Les enfants qui ont atteint l'âge minimum d'admission à l'emploi fixé par la législation nationale, généralement le code du travail, peuvent bénéficier d'une aide à la subsistance et à la réintégration économique. L'âge minimum est généralement de 15 ans. Selon la convention n 138 de l'OIT sur l'âge minimum, l'apprentissage est autorisé à partir de l'âge de 14 ans afin de préparer les jeunes à des programmes de promotion de l'emploi lorsqu'ils atteignent l'âge minimum d'admission.<sup>71</sup> Dans le cas d'enfants de moins de 15 ans ou d'enfants désireux de poursuivre leurs études, les personnes qui s'occupent d'eux devraient pouvoir bénéficier d'une aide économique afin de subvenir aux besoins de leurs enfants, y compris à leur éducation.<sup>72</sup> Des programmes d'apprentissage accéléré et d'autres activités éducatives adaptées peuvent être nécessaires. (Voir L'Alliance. 2023. Note technique sur l'éducation pour les EAFGA). Dans cette situation, le soutien d'un assistant social par le biais de la gestion de cas est essentiel pour conseiller les enfants et les personnes qui s'occupent d'eux afin de réduire la pression exercée sur l'enfant pour qu'il subvienne aux besoins de la famille et d'encourager les activités de soutien psychosocial, la fréquentation d'un espace adapté aux enfants ou d'un club de jeunes.

**Tous les travaux effectués par des enfants ne sont pas considérés comme du travail des enfants. La participation des enfants ayant dépassé l'âge minimum d'admission à un travail qui n'affecte pas leur santé et leur développement personnel et qui n'interfère pas avec l'enseignement obligatoire est perçue comme positive.**

**Le travail des enfants est défini comme un travail qui prive les enfants de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité, et qui est préjudiciable à leur développement physique et mental. Il s'agit d'un travail qui :**

**est mentalement, physiquement, socialement ou moralement dangereux et nuisible pour les enfants ; et/ou**

**interfère avec leur scolarité en : les privant de la possibilité d'aller à l'école ; les obligeant à quitter l'école prématurément ; ou les obligeant à tenter de combiner la fréquentation de l'école avec un travail excessivement long et pénible.**

Définition de l'OIT.

## Enfants en situation de handicap

L'association avec des forces et groupes armés peut entraîner des déficiences ou des handicaps à long terme. L'identification des enfants présentant des déficiences moins visibles, telles que des troubles de la vision ou des capacités de concentration, peut s'avérer plus difficile. Les praticiens de terrain doivent prendre en compte la série de questions<sup>73</sup> du Groupe de Washington sur le fonctionnement des enfants lors de l'évaluation initiale afin de les identifier de manière sensible.<sup>74</sup>

Les activités de subsistance doivent tenir compte des personnes handicapées et les intégrer. Par exemple, la formation des enfants handicapés, y compris les handicaps physiques, les troubles du développement et les troubles mentaux, peut nécessiter certaines adaptations pour répondre à leurs besoins, comme des béquilles, des fauteuils roulants, des aides visuelles, l'adaptation du contenu, de la durée et de la régularité de la session de formation, et du lieu de formation.<sup>75</sup>

En collaboration avec les partenaires, les enfants handicapés devraient également recevoir une formation spécifique sur les compétences de la vie courante afin de les informer de leurs droits, de la manière de faire face aux préjugés et de la façon d'accéder aux services publics.<sup>76</sup>

### Outils

- [World Vision. ACF. 2016. Employment of people with disabilities](#)
- [L'Alliance. 2023 Note d'orientation. Approches d'évaluation qualitative pour la protection des enfants en situation de handicap dans les contextes humanitaire](#)
- [Le Groupe de Washington. Module sur le fonctionnement de l'enfant.](#)

- 69 Bandiera, O. et al. Women's Empowerment in Action: Evidence from a Randomized Control Trial in Africa. *American Economic Journal : Applied Economics*. Jan 2020, Vol. 12, n° 1 : Pages 210-259.
- 70 Minniti, M. (2010). Entrepreneuriat féminin et activité économique. *Revue européenne de recherche sur le développement*, 22, 294-312. doi : 10.1057/ejdr.2010.18.
- 71 OIT - IPEC (2010). Enfants sortis des forces et groupes armés. Guide pratique sur la réintégration économique.
- 72 Specht, I. (2010). Stocktaking report on sustainable economic reintegration of children formerly associated with armed forces and armed groups and other vulnerable children.
- 73 <https://www.washingtongroup-disability.com/question-sets/wg-unicef-child-functioning-module-cfm/>
- 74 Si des déficiences sont identifiées, ils doivent les adresser à un spécialiste médical ou à des organisations spécialisées pour une évaluation complète et la fourniture d'une aide technique si nécessaire.
- 75 L'Alliance (2020). Note technique sur les filles associées aux forces armées et aux groupes armés.
- 76 OIT - IPEC (2010). Enfants sortis des forces et groupes armés. Guide pratique sur la réintégration économique.

Pour l'OIT, le travail décent signifie travailler dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine, où les droits du travailleur sont respectés et où il peut prendre part aux décisions susceptibles d'affecter son bien-être. Bien que la recherche d'un travail décent puisse être perçue comme impossible dans un environnement conflictuel, il s'agit d'un principe fondamental aligné sur le droit fondamental au travail. Le droit au travail est essentiel pour réaliser les autres droits de l'homme et vivre dans la dignité.

Dans la pratique, le travail décent comprend :

la garantie du respect des droits fondamentaux (pas de travail des enfants, pas de travail forcé, pas de discrimination);

la promotion d'une activité productive générant un revenu adéquat;

la garantie d'une voix et d'une représentation.

#### **OIT. Emploi et travail décent**

Organisation des Nations Unies. Conseil économique et social. Le droit au travail. Observation générale n° 18. 24 novembre 2005

### **Travail décent**

Le travail doit être sûr et ne pas exposer les enfants à des risques de préjudice, de harcèlement ou de violence sur le lieu de travail. En particulier pour les enfants sortis des forces et groupes armés qui ont reçu un revenu régulier et qui ont eu du pouvoir et un statut lorsqu'ils étaient associés à un FAGA, les opportunités de travail doivent être attrayantes, significatives et durables afin de prévenir efficacement le recrutement ou le re-recrutement. Ils ne doivent pas seulement fournir un revenu, mais aussi un statut et un pouvoir positif, en contribuant au sentiment d'apporter une contribution significative à leur communauté.

Comme indiqué précédemment, le travail doit être attrayant pour les enfants qui rejettent souvent le travail rural et agricole traditionnel effectué par leurs parents, perçu comme trop dur et incapable de fournir un revenu décent. Le travail doit être innovant, offrir une nouvelle identité civile et la satisfaction de « redevenir quelqu'un ». <sup>77</sup> Une « évaluation de l'environnement économique et

social sensible aux conflits et aux enfants » (voir les outils ci-dessous) est utile pour identifier les vulnérabilités spécifiques des EAFGA et les opportunités qui s'offrent à eux.

#### **Outils :**

- [OIT - IPEC \(2010\) Enfants sortis des forces et groupes armés. Guide pratique pour la réintégration économique](#) (y compris des orientations pour une évaluation de l'environnement économique et social local)

### **Participation et motivation des enfants**

La motivation des enfants peut être un facteur clé de la réussite des interventions sur les moyens de subsistance, et une plus grande participation des enfants au projet peut y contribuer. La participation des enfants est un principe fondamental inscrit dans la Convention des droits de l'enfant. Les enfants devraient être impliqués dès la phase de conception des programmes afin d'en influencer les modalités. La participation des enfants n'est pas seulement leur droit, mais leurs opinions sont essentielles pour contribuer à des réponses plus pertinentes. Ce sont eux qui savent le mieux ce dont ils ont besoin et comment ces besoins peuvent être satisfaits.

L'expérience montre que le fait de ne pas s'engager auprès des enfants à risque, en particulier des filles, conduit souvent à des hypothèses erronées qui affectent la portée et l'impact du programme <sup>78</sup> et peuvent être préjudiciables. <sup>79</sup> La participation des enfants est également essentielle pour garantir la motivation et l'engagement des enfants sortis des forces et groupes armés dans le programme. Ils ont rarement des modèles à suivre; la motivation est donc essentielle pour maintenir l'ambition malgré les difficultés, pour les encourager à continuer à essayer à travers les cycles de hauts et de bas.

**« Les programmes agricoles sont confrontés à des défis en raison du changement climatique. Les rendements ne sont pas bons, il n'y a pas assez de pluie ou il y a des attaques d'insectes. »**

Simon Kangeta - Ajedi-Ka en RDC

Les enfants plus âgés n'aiment pas qu'on leur dise ce qu'ils doivent faire, en particulier lorsqu'ils ne se considèrent pas comme des enfants. Pour certains d'entre eux, ils étaient en position de force, traités comme des adultes par le groupe armé ou la force armée. Les modalités d'apprentissage devraient être adaptées aux conversations plutôt qu'aux cours magistraux, où les enfants ont l'espace de penser et sont habilités à prendre des décisions.

Donner aux enfants sortis des forces et groupes armés, en particulier aux filles, les moyens d'élever leur voix et de devenir des activistes locaux dans le domaine du changement climatique, par exemple, pourrait les aider à passer d'une position négative de pouvoir utilisant la violence à une position positive de pouvoir. Le cadre de responsabilité à l'égard des populations touchées (AAP) est utile pour permettre la participation des communautés à l'élaboration des stratégies du programme.

#### Outils :

- [OIT - IPEC \(2010\) Enfants sortis des forces et groupes armés. Guide pratique sur la réintégration économique](#)
- [IASC \(2020\) Avec nous et pour nous : Travailler avec et pour les jeunes dans les crises humanitaires et prolongées, UNICEF et NRC pour le Pacte pour les jeunes dans l'action humanitaire](#)

## Moyens de subsistance résistants au climat

Les programmes pour les moyens de subsistance doit toujours tenir compte du climat. Cela signifie que le programme ne doit pas nuire à l'environnement local et qu'il devrait idéalement répondre directement au changement climatique.

Il peut s'agir, par exemple, d'une formation à la production de cultures moins gourmandes en eau, d'un encouragement à l'utilisation d'énergies renouvelables telles que le biogaz, l'énergie solaire ou l'agroforesterie pour l'absorption du carbone.<sup>80</sup> La formation aux compétences de la vie courante et aux compétences commerciales devrait inclure des éléments de sensibilisation au changement climatique et des solutions pour réduire l'impact négatif des activités économiques sur le climat.

Les programmes relatifs aux moyens de subsistance doivent également être résistants au climat en évaluant les menaces climatiques et les risques naturels susceptibles d'avoir un impact direct sur les moyens de subsistance. Il s'agit également de soutenir l'élaboration de plans de préparation au niveau des ménages et des communautés, de diversifier les moyens de subsistance et les sources de revenus, d'introduire de nouvelles technologies et compétences, de donner accès à des systèmes d'alerte précoce et de renforcer les capacités d'épargne pour faire face et s'adapter.

77 ILO - IPEC (2010). Enfants sortis des forces et groupes armés. Guide pratique sur la réintégration économique (p. 64).

78 Claessens, L. (2020). Boîte à outils des programmes pour les adolescents. Plan International.

79 L'Alliance (2022). Lignes directrices de la boîte à outils du développement du programme d'aide aux EAFGA.

80 Ataii, T., War Child-UK. (2023). Les moyens de subsistance à l'horizon 2023.

**« La motivation est essentielle. Il est très important que les gens ne perdent pas leur motivation pour continuer à essayer. Les systèmes d'éducation et de formation doivent relever ce défi, en particulier dans les contextes de pauvreté chronique ou de crise, où l'esprit d'entreprise est difficile, mais nécessaire en l'absence d'employeurs ».**

Jan Söhlemann - Plan International

## Moyens de subsistance tenant compte des conflits

Il est important de comprendre comment la fourniture de services de subsistance aux EAFGA s'entrecroise avec les facteurs qui alimentent le conflit afin de garantir la sensibilité au conflit et d'adhérer au principe humanitaire «ne pas nuire». Le processus de conception et de mise en œuvre d'un programme peut influencer sur la manière dont le programme est perçu par la communauté. L'implication des membres de la communauté, des jeunes et des parents dans la conception du programme, par le biais d'une approche sensible aux conflits, contribuera à identifier les modalités du programme qui atténueront les risques et garantiront qu'aucun mal n'est fait.

## Sécurité

Fournir des biens de valeur aux enfants dans un contexte d'extrême pauvreté peut les exposer au risque d'être pris pour cible pour des raisons de jalousie, de frustration ou de déséquilibre de pouvoir. Par exemple, en République centrafricaine, certains EAFGA ont dû partager les biens de démarrage qu'ils avaient reçus pour leur entreprise avec des membres de la communauté ou des chefs de groupes armés, ou bien ces biens ont été détruits par les groupes armés.<sup>81</sup>

Des risques d'abus économique ou de violence domestique à l'encontre d'enfants de sexe féminin associés aux forces et aux groupes armés ont été signalés parce que leur mari ou leurs parents voulaient s'approprier une partie de leurs revenus.<sup>82</sup>

Les orientations existantes recommandent de procéder à une évaluation des risques afin d'évaluer les risques liés à la fourniture de programmes de subsistance aux EAFGA et aux autres enfants vulnérables de la communauté, et d'identifier les mesures d'atténuation des risques.<sup>83</sup> L'évaluation des risques doit analyser les structures de pouvoir, déterminer qui a une visibilité et une voix, quels sont leurs intérêts et dresser une carte des parties prenantes afin de mieux comprendre les relations entre les acteurs.<sup>84</sup> La première mesure d'atténuation des risques consiste à mettre en œuvre des programmes non ciblés. Si cela est fait, le soutien aux moyens de subsistance fourni aux enfants sortis des forces et groupes armés, ainsi qu'aux enfants et aux jeunes risquant d'être recrutés dans la communauté, peut contribuer à prévenir le recrutement, à réduire le risque de stigmatisation et de représailles, ainsi que les tensions au sein de la communauté.<sup>85</sup>

## Outils d'évaluation des risques :

### Programmes d'assistance sous forme d'espèces et de bons

- [Alliance 2022. Note d'orientation sur l'assistance sous forme d'espèces et de bons pour les ménages dirigés par des enfants et les enfants non accompagnés](#)
- [HCR. 2017. Boîte à outils pour l'analyse de la faisabilité et de la réponse en matière des espèces \(outil d'analyse des risques et des avantages en matière de protection\)](#)
- [Save the Children. 2019. Protection des enfants sous forme d'assistance sous forme d'espèces et de bons](#)
- [Alliance La boîte à outils pour le suivi et l'évaluation de la protection de l'enfance lors de l'utilisation de l'assistance sous forme d'espèces et de bons. Outil 1 : outil de discussion de groupe et d'entretien avec des informateurs clés pour identifier les avantages et les risques liés à la protection de l'enfance avant le début de l'assistance sous forme d'espèces et de bons](#)
- [IRC. 2019. Boîte à outils pour une utilisation plus sûre des espèces](#)

### Programmes de réintégration pour les EAFGA

- [Alliance 2022. Boîte à outils du développement de programme d'aide aux EAFGA. Groupe de discussion sur l'évaluation des risques et entretien avec un informateur clé.](#)

## Key considerations and recommendations

- Élaborer des programmes de moyens de subsistance tenant compte de la dimension de genre (en prenant en considération les besoins spécifiques liés au genre) et transformant la dimension de genre (en contribuant à modifier les normes sociales liées au genre).
- Garantir l'égalité d'accès et de contrôle des ressources en tenant compte des besoins spécifiques des garçons et des filles associés aux forces et groupes armés, en particulier des filles qui ont des enfants, lors de l'élaboration des programmes de subsistance.

- Documenter et prendre en considération la sensibilité aux conflits et la sécurité des enfants et du personnel lors de la conception et de la mise en œuvre des programmes de subsistance en utilisant des outils d'évaluation des risques pour garantir la sécurité des enfants et la sensibilité aux conflits, concevoir et mettre en œuvre des programmes de subsistance en utilisant des outils d'évaluation des risques.
- Permettre aux enfants de plus de 15 ans d'accéder à des moyens de subsistance sur la base de la législation nationale sur le travail des enfants et de la convention 138 de l'OIT sur l'âge minimum. Pour les enfants de moins de 15 ans, envisager d'offrir des moyens de subsistance aux personnes qui s'occupent d'eux, afin qu'elles puissent répondre aux besoins de leurs enfants.
- Prendre en compte les besoins spécifiques des enfants sortis des forces armées et groupes armés qui souffrent de handicaps physiques et de troubles du développement et de troubles mentaux lors de l'élaboration de programmes visant à garantir l'égalité d'accès et le respect de leurs droits.
- Offrir aux EAFGA des possibilités de travail décent, conformément à la définition de l'OIT, qui correspondent à leurs intérêts et à leurs capacités, afin de garantir la sécurité et la durabilité de l'intervention en matière de moyens de subsistance.
- Veiller à ce que tous les programmes relatifs aux moyens de subsistance soient résilients face au climat et promouvoir des éléments de sensibilisation au changement climatique, des solutions en matière de formation aux aptitudes à la vie quotidienne et aux compétences commerciales, l'accès à l'alerte précoce et à une protection sociale adaptée aux chocs afin de prévenir les dommages causés aux communautés et à l'environnement.
- Responsabiliser et impliquer les enfants et les jeunes tout au long des processus de conception et de mise en œuvre du programme, en mettant particulièrement l'accent sur les filles, afin de garantir la motivation des EAFGA lorsqu'elles participent à des activités de subsistance, de les responsabiliser et de les impliquer.

## Adoption d'une approche progressive des interventions en matière de moyens de subsistance pour les EAFGA

La documentation ainsi que les résultats des entretiens avec les informateurs clés montrent qu'une approche progressive des programmes pour les moyens de subsistance est nécessaire. La présente section décrit cette approche en détail et fait référence aux résultats de l'une et l'autre, le cas échéant.

Dans le cadre d'une approche progressive, il convient de répondre d'abord aux besoins fondamentaux afin de stabiliser les enfants et leurs familles après la libération des enfants, puis de se concentrer sur le redressement économique en vue de la réintégration, tout en s'efforçant d'obtenir un revenu durable tout au long de la procédure, tant pour la prévention que pour la réintégration. En 2008, les Nations unies ont publié une politique combinée pour la création d'emplois, la génération de revenus et la réintégration après un conflit.<sup>86</sup> Le rapport propose une « approche à trois volets » similaire.

Les trois voies recommandées dans cette note technique, adaptée du rapport des Nations Unies mentionné ci-dessus, sont contextualisées aux programmes destinés aux EAFGA et comprennent 1) la satisfaction des besoins de base et la stabilisation de la génération de revenus ; 2) le redressement économique en vue de la réintégration ; et 3) le travail durable et décent.

Le diagramme ci-dessous montre comment les trois parcours se chevauchent à travers la prévention, la libération et la réintégration, tandis que le processus de consolidation de la paix est mis en œuvre.

81 Centre d'études africaines de Leiden (2016). Les conséquences de la démobilisation pour les enfants et les jeunes en République centrafricaine.

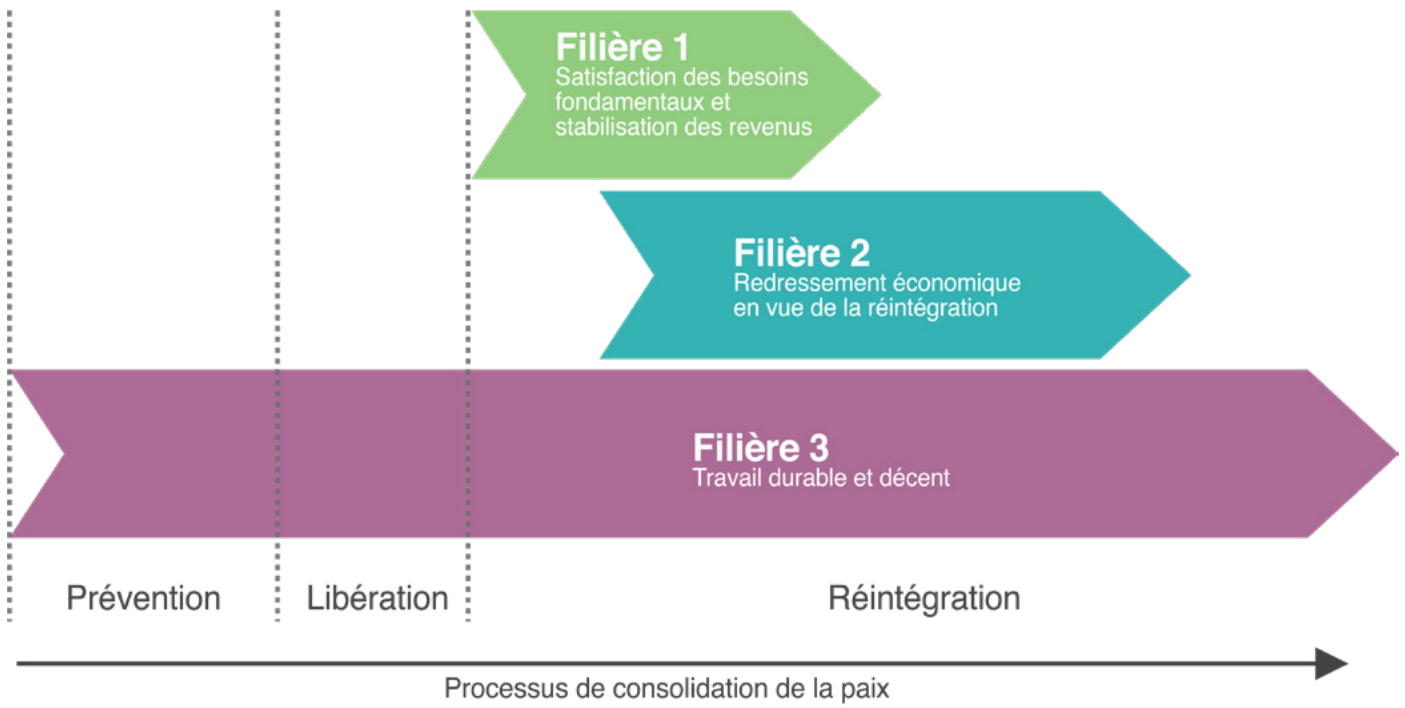
82 Entretien avec un informateur clé. Nigeria.

83 Plan International (2022). Sensibilité aux conflits. Une note d'orientation.

84 Plan International (2022). Sensibilité aux conflits. Une note d'orientation.

85 L'Alliance (2022). CAAFAG programme development Toolkit: guidelines.

86 <https://digitallibrary.un.org/record/670379?ln=fr>



©Plan International. République centrafricaine

SECTEUR RESPONSABLE	ACTIVITÉS	FILIÈRE 1	FILIÈRE 2	FILIÈRE 3
Moyens de subsistance ou protection de l'enfance	Assistance sous forme d'espèces et de bons (espèces polyvalentes et inconditionnelles, bons pour aliments frais)	●		
	Travail contre rémunération	●		
	Espèces pour la protection	●		
	Distribution de produits non alimentaires	●		
	Évaluation des risques	●	●	●
	Séances de discussion sur la gestion des revenus sensible au genre dans le ménage	●	●	●
Moyens de subsistance	Formation aux compétences professionnelles	●	●	
	Soutien vétérinaire, distribution d'aliments, approvisionnement en eau pour les animaux	●	●	
	Réhabilitation des infrastructures et des services de marché	●		
	Formation professionnelle/apprentissage		●	
	Évaluation du marché		●	●
	Micro-finance (associations villageoises d'épargne et de crédit [VSLA], micro-crédit)		●	●
	Actifs/capital de subsistance (kit de démarrage d'entreprise/subvention)		●	
	Mentorat - Suivi de l'entreprise		●	
	Développement du système de marché		●	●
	Plaidoyer pour les droits fonciers		●	●
	Plans de gestion des ressources naturelles à l'échelon local			●
	Partenariats public-privé pour des services de développement de l'emploi et des entreprises axés sur le marché			●
	Liens et soutien aux acteurs du marché			●
	Gouvernance du marché et soutien aux coopératives			●
Protection de l'enfance	Gestion de cas	●	●	●
	Santé mentale et soutien psychosocial	●	●	●
	Compétences parentales	●	●	●
	Engagement de la communauté pour accroître l'acceptation des EAFGA et prévenir le recrutement	●	●	●
	Compétences de la vie courante	●	●	●
	Programmes d'alphabétisation et d'apprentissage accéléré en partenariat avec le secteur de l'éducation	●	●	●

## Filière 1 : satisfaction des besoins fondamentaux et stabilisation des revenus

Les informateurs clés ont souligné l'importance de ce premier parcours pour répondre aux besoins fondamentaux des enfants et de leur famille afin de garantir le succès des activités de subsistance futures. Si les enfants n'ont pas assez d'argent pour couvrir leurs besoins de base, ils ont tendance à retourner auprès des groupes armés ou des forces armées pour être à nouveau recrutés, à recourir à d'autres stratégies d'adaptation négatives (telles que la recherche d'un emploi dans le cadre d'autres pires formes de travail des enfants) ou à vendre les biens qu'ils ont reçus à la fin de leur formation professionnelle. Ce premier parcours donne aux enfants le temps de se remettre d'expériences potentiellement traumatisantes, de passer de l'identité militaire à l'identité civile et de s'adapter progressivement à leur (nouvel) environnement familial et communautaire. Elle comprend des modalités telles que l'aide en espèces et en bons, y compris l'argent pour le travail, l'argent pour la protection, l'éducation à temps partiel, ainsi que des programmes tels que la gestion des dossiers de protection de l'enfance et le soutien psychosocial. L'objectif est de répondre aux besoins fondamentaux des enfants vulnérables à court terme, y compris leur bien-être psychosocial jusqu'à ce que leur revenu soit stabilisé.

## Filière 2 : redressement économique en vue de la réintégration

Cette filière met l'accent sur la mise à disposition de ressources et de compétences pour permettre aux enfants et à leurs familles de se remettre des chocs subis. Il s'agit notamment du recrutement dans les FAGA, mais aussi d'autres chocs ayant un impact sur les moyens de subsistance, tels que le décès du chef de famille, le déplacement, la perte de biens ou la perte de l'accès à leurs terres en raison du conflit. L'intervention sur les moyens de subsistance doit s'attaquer aux difficultés rencontrées par les enfants et leurs familles pour trouver un emploi ou créer leur propre entreprise par le biais d'activités telles que le renforcement des compétences, la formation professionnelle, l'apprentissage, l'accès au microcrédit, la création d'entreprise et le mentorat.<sup>87</sup> Elle comprend un soutien parental, un engagement communautaire pour réduire la stigmatisation, un soutien psychosocial continu, des compétences de vie et une formation civique, avec une coordination et un suivi continus par un assistant social jusqu'à ce que l'enfant soit réintégré avec succès. Cette filière se chevauchera probablement avec la première filière sur les besoins fondamentaux. Par exemple, l'assistance sous

forme d'espèces et de bons peut se superposer à la formation aux compétences commerciales pour permettre aux enfants et aux familles de se concentrer sur l'acquisition de nouvelles compétences et de lancer leur entreprise tout en répondant à leurs besoins de base. L'objectif est de soutenir la réintégration économique des enfants à moyen terme.

## Filière 3 : travail durable et décent

Grâce à cette filière, les acteurs disposant de l'expertise appropriée contribueront à renforcer les systèmes économiques dans les régions touchées par un conflit. Elle comprend des partenariats public-privé pour lever les obstacles à l'emploi des jeunes, le renforcement de la chaîne de valeur, des mécanismes d'inclusion financière (par exemple, des services d'épargne et de crédit villageois ou des services de micro-finance) et l'accès aux marchés pour stimuler l'économie locale formelle et informelle. Les programmes doivent stimuler à la fois la demande et l'offre sur le marché. Les réformes juridiques et les politiques nationales en faveur de la jeunesse peuvent être renforcées pour aider les EAFGA à entrer dans le secteur formel. Cette filière est fortement influencée par le processus de construction de la paix. La paix et la sécurité sont nécessaires pour établir des partenariats et garantir les investissements publics et privés. L'objectif de cette filière est de promouvoir un revenu durable et à long terme et de prévenir le recrutement.

## Recommandations en vue d'une approche progressive

Prendre en compte 3 filières distinctes et qui se chevauchent lors de la conception des programmes de moyens de subsistance :

- Filière 1 : répondre aux besoins de base et stabiliser les revenus, interventions à court terme immédiatement après la libération des EAFGA pour couvrir les besoins de base.
- Filière 2 : redressement économique en vue de la réintégration, interventions à moyen terme, une fois que les enfants sortis des forces et groupes armés se sont rangés.
- Filière 3 : travail durable et décent, interventions à long terme au niveau communautaire pour contribuer à la prévention du recrutement et de l'utilisation et pour soutenir la réintégration des EAFGA et des enfants vulnérables.

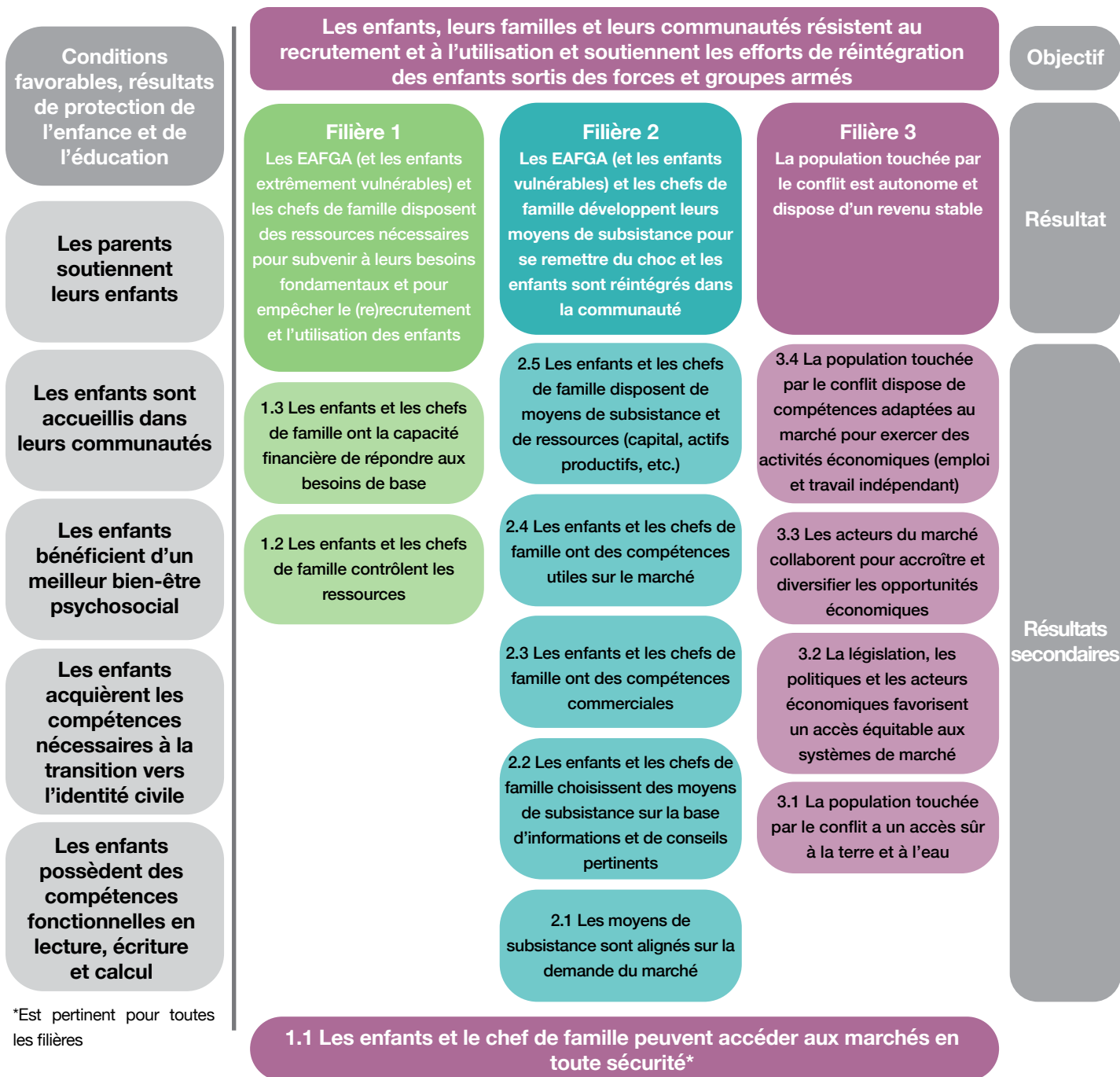
87 Nations Unies (2008). Politique de création d'emplois, de génération de revenus et de réintégration après un conflit.



## Théorie du changement pour des programmes de subsistance de qualité destinés aux enfants sortis des forces armées et groupes armés

La théorie du changement ci-dessous tente de résumer les trois filières développées dans la section précédente, en tenant compte de l'ensemble des données disponibles et des résultats des consultations avec les secteurs de la protection de l'enfance et des moyens de subsistance.

Les résultats proposés sont des résultats intégrés, combinant les deux secteurs. Les résultats secondaires sont les moyens de subsistance et les conditions favorables sont la protection de l'enfance et l'éducation.



\*Est pertinent pour toutes les filières

## Filière 1 : les EAFGA (et les enfants risquant d'être recrutés) et les chefs de famille disposent des ressources nécessaires pour subvenir à leurs besoins de base

Cette filière suggère que **si** les enfants et les chefs de famille peuvent accéder aux marchés en toute sécurité (1.1), **s'ils** sont en mesure d'accéder aux ressources et de les contrôler (1.2) et **s'ils** ont accès à la capacité financière (1.3), **ils disposent alors** des ressources nécessaires pour subvenir à leurs besoins de base.

Les enfants qui viennent d'être libérés ont besoin d'aide pour répondre à leurs besoins fondamentaux, notamment en matière de nourriture, d'eau, d'abri et d'autres articles essentiels, sans avoir recours à des stratégies d'adaptation préjudiciables. Ce soutien doit se concentrer sur les ménages dont les enfants risquent d'être recrutés, y compris ceux avec des EAFGA afin d'éviter la stigmatisation et les tensions au sein de la communauté.

### 1.1 Les enfants et les chefs de famille peuvent accéder aux marchés en toute sécurité \*

Les enfants et les chefs de famille doivent pouvoir accéder aux marchés en toute sécurité pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Cela signifie qu'il y a suffisamment de points de vente dans les communautés auxquels les enfants, y compris les filles, et les chefs de famille, y compris les femmes, peuvent accéder en toute sécurité, sans se sentir menacés.

Les modalités relatives aux besoins de base doivent tenir compte de la sécurité et de l'accessibilité des marchés.<sup>88</sup>

L'évaluation des risques permet d'identifier les risques et les mesures d'atténuation.

\* Cela concerne les filières 1, 2 et 3.

### 1.2 Les enfants et les chefs de famille contrôlent les ressources

Les enfants, en particulier les filles, peuvent ne pas avoir le contrôle des ressources en raison des normes sociales et de genre. Par exemple, les enfants qui vivent avec les personnes qui s'occupent d'eux ou les jeunes filles en couple peuvent ne pas avoir le contrôle de leurs revenus. Si les responsables ou les hommes ne sont pas correctement impliqués, les filles, les garçons et les femmes qui reçoivent des espèces, par exemple, risquent de ne pas avoir le contrôle sur les dépenses. Il peut être nécessaire de mettre en place des programmes favorisant l'égalité entre les hommes et les femmes, y compris des discussions avec les hommes et les soignants, afin de garantir que les bénéficiaires de cette assistance y aient accès et la contrôlent.

### 1.3 Les enfants et les chefs de famille ont la capacité financière de répondre aux besoins de base

Les enfants et les chefs de famille doivent avoir un pouvoir d'achat ou un accès aux produits de base pour pouvoir satisfaire leurs besoins fondamentaux. Cet objectif peut être atteint grâce à diverses modalités telles que l'assistance sous forme d'espèces et de bons (CVA), y compris l'argent pour le travail, l'assistance alimentaire, y compris les bons d'achat d'aliments frais, ou la distribution d'articles non alimentaires.

**« S'il n'y a pas assez de fonds pour mettre en place un bon programme de subsistance, il est préférable d'opter pour des espèces à usages multiples. S'ils utilisent l'argent pour acheter des biens générateurs de revenus, nous pourrons ensuite les faire participer à une formation. »**

Tiara Ataii – War Child UK

88 IRC. Les personnes répondent à leurs besoins fondamentaux et protègent leurs moyens de subsistance en cas d'urgence.

89 Opérations européennes de protection civile et d'aide humanitaire (2019). Fiche d'information : Transferts d'espèces et bons. [https://ec.europa.eu/echo/what/humanitarian-aid/cash-transfers-and-vouchers\\_en](https://ec.europa.eu/echo/what/humanitarian-aid/cash-transfers-and-vouchers_en)

Cette assistance sous forme d'espèces et de bons pour les enfants et les chefs de famille est efficace et rentable. Elle stimule les économies locales et constitue une manière digne de fournir de l'aide.<sup>89</sup> La CVA est perçue comme présentant de nombreux risques, tels que la corruption, le détournement de fonds ou l'utilisation d'argent liquide pour acheter des biens non essentiels. Pourtant, les faits montrent que la CVA n'est pas plus risquée que l'assistance en nature et qu'elle peut être fournie de manière à promouvoir la sûreté et la sécurité, même pour les adolescents. Dans certaines situations, une assistance en nature peut présenter un risque plus important. Il convient de procéder à une évaluation des risques et de définir des mesures d'atténuation. La CVA s'adresse principalement aux prestataires de soins ou aux chefs de famille, mais les enfants peuvent également être directement ciblés par la CVA avec un mécanisme adapté s'ils sont chefs de famille, par exemple, ou s'ils subviennent aux besoins de leurs propres enfants.<sup>91</sup>

Les transferts en espèces peuvent être utilisés par les bénéficiaires pour répondre à leurs besoins de base, mais aussi pour acheter des biens et développer des moyens de subsistance. Certains programmes fournissent une aide en espèces supérieure au panier alimentaire minimum afin d'encourager les ménages à investir l'excédent dans des actifs et des moyens de subsistance.

Si les produits de base ne sont pas disponibles sur les marchés locaux, des distributions en nature peuvent être envisagées ou un soutien à court terme aux marchés. Il comprend la réhabilitation du marché, le soutien à la fonctionnalité du marché et le stock. Lors de la distribution d'articles non alimentaires, il convient de tenir compte des besoins spécifiques des garçons et des filles au sein du ménage. Par exemple, les filles ayant des enfants auront besoin de fournitures supplémentaires pour leurs bébés et les filles doivent avoir les moyens de gérer leurs menstruations avec un kit de dignité. Les enfants handicapés peuvent également avoir besoin d'un soutien spécifique.

## Outils

- [Alliance 2022. Note d'orientation sur l'assistance sous forme d'espèces et de bons pour les ménages dirigés par des enfants et les enfants non accompagnés](#)
- [Save the Children. 2019. Protection des enfants sous forme d'assistance sous forme d'espèces et de bons](#)
- [Alliance La boîte à outils pour le suivi et l'évaluation de la protection de l'enfance lors de l'utilisation de l'assistance sous forme d'espèces et de bons.](#)

**« S'ils n'ont pas de quoi manger, il ne sert à rien de les former aux métiers. C'est le plus important. Si leurs besoins de base ne sont pas satisfaits, ils utiliseront l'argent pour acheter de la nourriture. »**

Stephano Battain – IRC

90 Bailey, S. et Harvey, P. (2015). État des lieux des transferts monétaires à des fins humanitaires : Note d'information pour le Groupe de haut niveau sur les transferts monétaires à des fins humanitaires, ODI. <https://cdn.odi.org/media/documents/9591.pdf>

91 L'Alliance (2022). L'assistance sous forme d'espèces et de bons et la protection des enfants dans l'action humanitaire : note d'orientation sur l'assistance sous forme d'espèces et de bons pour les ménages dirigés par des enfants et les enfants non accompagnés.

92 Specht, I. (2010). Stocktaking report on sustainable economic reintegration of children formerly associated with armed forces and armed groups and other vulnerable children.

93 Mercy Corps, Save the Children, IRC (2016). Analyse du marché du travail dans des contextes humanitaires. Guide du praticien.

94 Specht, I. (2010). Stocktaking report on sustainable economic reintegration of children formerly associated with armed forces and armed groups and other vulnerable children.

95 Entretien avec un informateur clé. IRC.

96 Groupe de pilotage des Principes de Paris. (2022). Manuel opérationnel des Principes de Paris.

97 OIT.(2010) Étude sur la réintégration des enfants anciennement associés aux forces et groupes armés par le biais d'un apprentissage informel. Etudes de cas de Korhogo (Côte d'Ivoire) et Bunia (RDC).

## Filière 2 : les EAFGA (et les enfants risquant d'être recrutés) et les chefs de famille développent leurs moyens de subsistance pour se remettre du choc et les enfants sont réintégrés dans la communauté

Cette filière suggère que **si** les opportunités de subsistance sont alignées sur le marché (2.1), **et si** les enfants et les chefs de famille sélectionnent les opportunités de subsistance sur la base d'informations et de conseils pertinents (2.2), **s'ils** ont des compétences commerciales (2.3), **s'ils** ont des compétences pertinentes pour le marché (2.4), **et s'ils** ont des intrants et des ressources de subsistance (2.5), **alors** les EAFGA (et les enfants risquant d'être recrutés) et les chefs de famille développent leurs moyens de subsistance pour se remettre du choc, et les enfants sont réintégrés dans la communauté.

Les EAFGA qui sont en cours de réintégration, ou les personnes qui s'occupent d'eux, ont besoin d'aide pour se remettre des chocs subis. Ce soutien devrait être étendu à d'autres enfants extrêmement vulnérables afin d'éviter la stigmatisation et les tensions au sein de la communauté et de contribuer à la prévention du recrutement.

### 2.1 Les moyens de subsistance sont alignés sur la demande du marché

L'inadéquation entre l'offre de compétences dans le cadre des programmes de subsistance et la demande du marché est l'un des principaux défis soulevés par les formateurs clés. Les métiers sélectionnés pour la formation professionnelle, par exemple, ne correspondent pas toujours à la demande du marché dans le lieu où les enfants sont réintégrés. La formation d'un trop grand nombre de personnes à un nombre limité de compétences dans des zones restreintes entraîne une concurrence féroce, une baisse des revenus, une pression à la migration, une mortalité élevée des micro-entreprises et, enfin, l'échec de la réintégration.<sup>92</sup> Il est donc essentiel de procéder à une analyse du marché du travail avant de choisir les moyens de subsistance et les métiers. L'analyse du marché du travail consiste à comprendre les contraintes, les capacités et le potentiel d'expansion des opportunités de travail au sein d'un système de marché. Dans les contextes humanitaires, il s'agit notamment d'examiner comment les populations cibles accèdent aux marchés du travail.<sup>93</sup> Il est essentiel de répertorier tous les acteurs économiques et de comprendre le rôle qu'ils jouent dans la réintégration économique des enfants. Il s'agit notamment des chambres de commerce, des employeurs publics et privés, des services de l'emploi, des universités, des pépinières d'entreprises, des institutions de micro-financement, des programmes de placement

d'entreprises des ministères de la jeunesse et des entreprises privées.<sup>94</sup> Cette évaluation du marché doit être réalisée au niveau local afin d'identifier les métiers ou les idées commerciales viables où les EAFGA se réintégreront, plutôt que de procéder à une analyse au niveau macro.<sup>95</sup>

**« Nous devons examiner les lacunes du marché, de la chaîne de valeur, afin de ne pas saturer les communautés avec une ou deux compétences. »**

Elam Firrichi – Street Child Nigeria

#### Les outils d'analyse du marché :

- [Commission des femmes pour les femmes réfugiées. Boîte à outils d'évaluation du marché pour les prestataires de formation professionnelle et les jeunes, 2008](#)
- [Truelove, S., Shorey, B., Swift, A., Noronha, T., Pelly, I. and Long, C. Labour market analysis in humanitarian context. A practitioner's guide Save the Children, IRC, Mercy Corps 2016](#)

### 2.2 Les enfants et les chefs de famille choisissent des moyens de subsistance sur la base d'informations et de conseils pertinents

Les enfants et les chefs de famille ont besoin d'aide et de conseils pour prendre une décision éclairée sur le domaine d'emploi qu'ils souhaitent choisir, sur les options réalistes dans leur contexte et, par conséquent, sur le type de formation dont ils bénéficieront.<sup>96</sup> Un conseiller d'orientation professionnelle fournira une orientation de carrière, explorera les attentes, les projets et aidera à faire correspondre les idées initiales à la réalité économique. C'est aussi l'occasion d'encourager les filles à envisager des métiers non stéréotypés.<sup>97</sup>

Il s'agit d'un équilibre délicat entre ce qu'ils veulent, la demande du marché, leurs compétences, leurs capacités et leur réseau, et le revenu qu'ils peuvent espérer.

Les aspects à prendre en compte, en particulier pour les enfants, sont les suivants :

- Reconnaître les compétences et les expériences que les enfants ont acquises pendant la période d'association avec un groupe armé ou une force armée et qu'ils peuvent transférer dans un travail civil.
- Donnez aux enfants suffisamment de temps pour réfléchir et discuter des options avec leurs amis et leur famille.
- Il n'existe pas d'approche unique. Encourager la diversification et l'innovation ; l'acquisition de plusieurs compétences leur permet de mieux résister aux fluctuations du marché. L'attractivité des emplois est un critère décisif pour obtenir leur adhésion.
- Dans la mesure du possible, envisagez d'organiser des foires commerciales, des salons de l'emploi, des stages ou des visites d'entreprises ou de centres de formation, où les enfants pourront en apprendre davantage sur les différents types de travail.<sup>98</sup>
- Explorez les terres, les réseaux et le soutien auxquels ils peuvent accéder par l'intermédiaire de leurs parents, de leur groupe ethnique ou des structures communautaires. Cela inclut la possibilité d'adhérer à un groupe d'entreprises.

### 2.3 Les enfants et les chefs de famille ont des compétences commerciales

La formation aux compétences en affaires aide les enfants et les chefs de famille à identifier une idée d'entreprise, un plan d'affaires détaillé et une formation à l'entrepreneuriat. Il est complémentaire de la formation professionnelle ou peut être autonome pour les activités de revente dans les contextes où les possibilités d'emploi sont limitées. Les approches plus intensives et plus complètes, avec une formation plus longue et une plus grande combinaison de services, tendent à être plus efficaces.<sup>99</sup> L'élaboration d'un plan d'affaires est l'un des éléments clés. Il encourage les enfants ou les chefs de famille à sortir des sentiers battus et doit prévoir une approche progressive. Ils peuvent d'abord tester leur idée, puis passer à l'échelle supérieure. Certaines organisations encouragent l'élaboration de deux plans d'affaires afin de disposer d'un plan de secours en cas d'échec du premier. Cela les aide à rebondir après un échec.

**La formation peut comprendre, selon le contexte, les éléments suivants :**

- Projet de plan d'affaires
- Rédaction d'une stratégie marketing
- Estimation des ventes, calcul du coût des biens et des services, planification de la production et des achats, investissements, paiement des impôts et calcul des bénéfices
- Choix de la forme juridique de l'entreprise, y compris une structure coopérative
- Principes et procédures de coopération, le cas échéant
- Se faire une idée précise des licences et permis nécessaires
- Évaluation de l'impact environnemental de l'activité envisagée
- Évaluation de la sécurité au travail et prévention des risques pour la santé, y compris l'amélioration de l'environnement de travail et de la productivité
- Éducation financière de base
- Séparation des affaires familiales et des entreprises
- Prise en compte des questions d'intérêt spécifique pour les filles/femmes

#### Outils de compétences professionnelles :

- [OIT : Gender and Entrepreneurship Together : GET Ahead for Women in Enterprise, Bangkok, 2004](#)
- [OIT. Gerez mieux votre entreprise.](#)

**« Nous devons les aider à créer des entreprises qui prospèrent dans les communautés où ils ont été réunifiés ou réintégrés. Ils prennent confiance en eux lorsqu'ils commencent à gagner de l'argent grâce à leur entreprise ou à leurs compétences. S'ils ne gagnent pas d'argent, ils se démotivent, vendent le kit de démarrage et cherchent d'autres moyens de survivre, qui sont souvent négatifs ».**

Christopher Chinedumuije - PhD Goal Prime Nigeria

## 2.4 Les enfants et les chefs de famille ont des compétences utiles sur le marché

Les compétences techniques et non techniques fournies doivent répondre à l'inadéquation des compétences entre les demandeurs d'emploi et les employeurs ou entre les entrepreneurs et la demande du marché, sur la base d'une analyse de marché. Il est prouvé que la formation professionnelle et la formation aux aptitudes à la vie quotidienne et/ou à la gestion d'entreprise doivent être combinées pour être plus efficaces.<sup>101</sup> Il en ressort également que l'apprentissage est plus efficace que les programmes de formation lorsque les employeurs ou les maîtres artisans sont expérimentés et prêts à offrir des possibilités d'apprentissage. Certains programmes prévoient une incitation supplémentaire pour les formateurs en fonction de la réussite de leurs stagiaires afin d'accroître leur engagement. Cependant, l'apprentissage peut créer des retombées négatives, en substituant potentiellement des emplois à d'autres travailleurs<sup>102</sup> et en augmentant la concurrence lorsque les apprentis créent leur entreprise dans les mêmes lieux.

Les apprentissages devraient être formalisés et alignés sur la législation nationale afin d'éviter l'exploitation et l'exposition des enfants à des risques de sécurité et de fournir un travail décent en fonction de l'âge de l'apprenti. Leur formation doit être certifiée et reconnue par une autorité nationale ou la chambre de commerce. Cela est essentiel pour permettre aux apprentis de trouver un emploi et de poursuivre leur formation si nécessaire. Les compétences professionnelles sont accompagnées de compétences non techniques, telles que les compétences liées à l'employabilité, la manière de se comporter avec un employeur, les devoirs et responsabilités et la compréhension de leurs droits.

## 2.5 Les enfants et les chefs de famille disposent de moyens de subsistance et de ressources

Les moyens de subsistance et les ressources sont nécessaires pour commencer à vivre après un choc, lorsque les actifs ont été perdus. L'accès aux intrants et aux ressources favorise le démarrage d'une entreprise, mais aussi sa croissance et sa rentabilité. Il comprend le capital sous forme de subventions en espèces, les outils, les machines, les terres et les semences.<sup>103</sup>

Une étude menée au Libéria auprès d'anciens combattants montre que la combinaison de la formation et du capital a permis de réduire le travail des mercenaires, alors que l'impact de la formation seule, sans capital, semble être plus faible.<sup>104</sup>

## Étude de cas

### Pôle technologique en RDC

L'objectif du projet mené par War Child était de créer un pôle technologique à Kibabi, dans le territoire de Masisi, afin d'offrir une alternative au recrutement d'enfants. Le projet pilote s'est spécifiquement concentré sur les jeunes qui risquent d'être mobilisés grâce à des marqueurs identifiés par War Child dans des travaux antérieurs. Les jeunes ont reçu une formation sur les compétences techniques de l'annotation numérique qui offre des possibilités de travail en free-lance qui peuvent être effectuées à distance. Le projet a été géré par un superviseur formé par Humans in the Loop, un partenaire privé. Le superviseur a apporté un soutien ad hoc à l'esprit d'entreprise et a contribué à l'assurance qualité. 100 % des jeunes ont réussi la formation et terminé le projet de maquette.

Parmi les principaux enseignements tirés du projet pilote, citons la nécessité d'offrir une formation en informatique et des compétences de travailleur indépendant en plus de l'annotation numérique, ainsi que des notions d'anglais de base pour comprendre les termes anglais dans le langage de codage. Le projet dans son ensemble bénéficierait de la présence d'un responsable du soutien aux opérations. L'accès à Internet était trop restreint et nécessitait l'achat d'un V-sat. La question de l'électricité s'est également posée et a nécessité l'achat de batteries de stockage plus importantes et de panneaux solaires. L'accès au système bancaire pour les jeunes participants a également été un défi pour le paiement des allocations et aura un impact sur leur capacité à travailler en free-lance. Les prochaines versions devraient inclure des éléments relatifs à l'inclusion financière. La mise à disposition du centre technologique pour la communauté était cruciale pour la réussite du projet, afin d'assurer l'adhésion de la communauté et de réduire les tensions potentielles.

Les preuves et la théorie sur les avantages des dons en nature par rapport aux dons en espèces sont mitigées. L'argent liquide est plus rentable, mais les dons en nature peuvent réduire les conflits intrafamiliaux liés aux ressources, en particulier pour les femmes et les filles.<sup>105</sup> Dans le cas des EAFGA, il existe des preuves de la pression exercée sur les enfants pour l'obtention d'argent et de biens en nature. Par exemple, au Nigeria, les chefs de groupes armés ont demandé aux enfants de leur donner un pourcentage de l'argent qu'ils recevaient<sup>106</sup>. En République centrafricaine, les chefs de groupes armés et les parents ont réquisitionné les bourses de démarrage en nature des enfants pour leurs propres besoins.

Cependant, la mise à disposition d'argent liquide permet une plus grande flexibilité et constitue une approche plus digne. Là encore, ces exemples soulignent la nécessité de procéder à une évaluation des risques et d'identifier des mesures d'atténuation des risques, ainsi que de mettre en place un mécanisme de retour d'information adapté aux enfants afin de surveiller les risques auxquels ils peuvent être exposés.

Les interventions en matière d'épargne, telles que les associations villageoises d'épargne et de crédit (VSLA), doivent être considérées comme une alternative possible à l'argent liquide. Elles sont rentables et ont eu des effets positifs. Elles sont également plus durables que les liquidités et peuvent faciliter la poursuite de l'investissement au fil du temps. Une étude menée au Libéria a montré que les VSLA étaient utiles aux jeunes, qu'ils contribuaient à améliorer considérablement les habitudes d'épargne et qu'ils permettaient à 26 % d'entre eux de créer une entreprise.<sup>107</sup> Les VSLA peuvent également être combinées à une assistance sous forme d'espèces et de bons.

Une fois que les enfants et le chef de famille ont créé leur entreprise, ce n'est que le début de leur parcours. Les informateurs clés ont estimé qu'un suivi d'au moins six mois est nécessaire après le démarrage de leur entreprise, avec des visites régulières. Ils ont également souligné que les entreprises collectives peuvent offrir une plus grande sécurité physique aux EAFGA, en particulier aux personnes handicapées. Toutefois, ils devraient être composés d'un mélange de jeunes issus de différents milieux afin d'éviter les « entreprises d'EAFGA » et de contribuer à la réconciliation.

Le suivi peut être assuré par les responsables des moyens de subsistance, avec l'aide des travailleurs sociaux, afin de garantir la viabilité des petites entreprises vulnérables.<sup>108</sup> Le soutien apporté par le biais d'un mentorat ou de réseaux de pairs est plus fiable. Peu d'études ont montré que la composante « mentorat » améliorerait de manière significative les bénéfices<sup>109</sup>, avec un bon rapport coût-efficacité.<sup>110</sup>

#### Outil des VSLA :

- Associés VSL. [www.vsla.net/vsla-tools/](http://www.vsla.net/vsla-tools/)

98 Groupe de pilotage des Principes de Paris (2022). Manuel opérationnel des Principes de Paris.

99 Cho, Y. et Honorati, M. Les programmes d'entrepreneuriat dans les pays en développement. Une analyse de méta-régression. Document de travail sur la recherche politique 6402 (2013).

100 OIT - IPEC (2010). Enfants sortis des forces et groupes armés. Guide pratique sur la réintégration économique.

101 Kluve, J. et al. (2017). Interventions to improve the labour market outcomes of youth : a systematic review. Campbell Collaboration.

102 Almeida, R., Orr, L. & Robalino, D. Wage subsidies in developing countries as a tool to build human capital: design and implementation issues. IZA J Labour Policy 3, 12 (2014). <https://doi.org/10.1186/2193-9004-3-12>.

103 IRC ToC People develop their livelihood and recover from shocks.

104 Blattman, C., Annan, J. (2015). Can employment reduce lawlessness and rebellion? A field experiment with high-risk men in fragile state. Working paper 211289. DOI 10.3386/w21289.

105 IRC (2020). Livelihood literature review.

106 Magombedze, F. (2019). independent final evaluation report for supporting the socio-economic reintegration of children associated with armed forces and armed groups including the civilian joint task force (CJTF) in North East Nigeria Project. Search for Common Ground.

107 USAID. (2017). The advancing youth project learning agenda: youth participation in village savings and loan associations in an integrated ABE programme.

108 Specht, I. (2010). Stocktaking report on sustainable economic reintegration of children formerly associated with armed forces and armed groups and other vulnerable children.

109 Brooks, W., Donovan, K., Johnson, T. R., Mentors or teachers ? Microenterprise training in Kenya. American Economic Journal : Applied Economics 2018, 10(4) : 196-221 <https://doi.org/10.1257/app.20170042>.

110 IRC (2020). Analyse documentaire des moyens de subsistance.

## Filière 3 : La population touchée par le conflit est autonome et dispose d'un emploi stable et décent

Cette filière suggère que si la population affectée par le conflit a un accès sûr à la terre et à l'eau (3.1), **si** la loi, les politiques et les acteurs économiques favorisent un accès équitable aux systèmes de marché (3.2), **si** les acteurs du marché collaborent pour accroître et diversifier les opportunités économiques (3.3) **et si** la population affectée par le conflit possède des compétences adaptées au marché pour poursuivre des activités économiques (3.4), **alors** la population affectée par le conflit est autonome et dispose d'un travail stable et décent.

L'approche adoptée pour cette filière consiste à renforcer le système économique au niveau de la communauté plutôt que d'intervenir au niveau individuel. Cette approche contribuera à réduire les facteurs de risque de recrutement et, par conséquent, à prévenir le recrutement et à faciliter la réintégration des EAFGA.

### 3.1 La population touchée par le conflit a un accès sûr à la terre et à l'eau

Dans le système agroalimentaire, l'accès équitable aux terres productives et aux ressources en eau est essentiel. Pendant les conflits, les terres peuvent être inaccessibles en raison des mines terrestres ou de la réquisition à des fins militaires, et les infrastructures d'eau peuvent avoir été détruites ou contaminées. Un accès sûr et équitable à la terre et à l'eau ainsi qu'au régime foncier doit être encouragé en plaidant auprès des gouvernements et des investisseurs pour la remise en état des infrastructures foncières et hydrauliques et pour le développement de systèmes équitables d'allocation des ressources dans les zones rurales et urbaines.

### 3.2 La législation, les politiques et les acteurs économiques favorisent un accès équitable aux systèmes de marché

Les systèmes de marché disposent de lois et de politiques visant à promouvoir l'inclusion des enfants et des chefs de famille touchés par le conflit. Il peut s'agir du droit de travailler, de prendre des décisions, de contrôler les ressources et d'accéder aux services et ressources de soutien. Les institutions et les processus déterminent l'accès aux différents types de capitaux qui auront un impact sur les stratégies de subsistance. Les réglementations peuvent être très complexes et les procédures peuvent être coûteuses.<sup>112</sup> Le plaidoyer auprès du

gouvernement en faveur d'une réglementation simplifiée pour les populations touchées par un conflit, l'établissement de normes et de cadres pour la protection sociale peuvent atténuer les obstacles à l'accès à l'économie formelle pour les populations vulnérables.<sup>113</sup>

### 3.3 Les acteurs du marché collaborent pour accroître et diversifier les opportunités économiques

La participation des acteurs privés est essentielle pour garantir une croissance économique à long terme. Les acteurs de la chaîne de valeur et de la chaîne d'approvisionnement doivent collaborer pour accroître et diversifier les possibilités économiques offertes aux enfants et aux chefs de famille touchés par un conflit. Il peut s'agir de créer et de soutenir des coopératives, de faciliter les liens avec les fournisseurs d'intrants et de services commerciaux, de travailler avec des négociants et des transformateurs, ainsi que de trouver et de mettre en relation des partenaires et des clients avec de nouveaux marchés qui achètent leurs biens et leurs services.<sup>114</sup> Il peut également s'agir de connecter les enfants et les chefs de famille aux institutions gouvernementales existantes, telles que le ministère de l'Agriculture ou du Tourisme, la chambre de commerce ou les réseaux et systèmes privés.

**« Nous voulons abandonner l'approche par projet au profit d'une approche systémique pour nous attaquer aux causes du travail des enfants. Au Niger, nous aidons les communautés d'accueil à développer la chaîne de valeur. L'approche consiste davantage à connecter les réfugiés à cette chaîne de valeur ».**

Sophie De Coninck – OIT



### 3.4 La population touchée par le conflit dispose de compétences adaptées au marché pour exercer des activités économiques (emploi et travail indépendant)

Les secteurs privé et public devraient être impliqués dans la conception des programmes, afin de s'assurer que les cours de formation sont pertinents et répondent à la demande du marché dans les secteurs formel et informel.<sup>115</sup> Il s'agit notamment de réviser les programmes d'enseignement des compétences techniques et non techniques et de collaborer avec les centres de formation gouvernementaux pour mettre à jour leur équipement. Des compétences adaptées au marché soutiendront l'emploi et l'auto-emploi, y compris la formation technique et professionnelle, l'information sur le marché, les services financiers et l'accompagnement et le mentorat continus. Les programmes soutiendront la chaîne de valeur agricole, le développement de carrière et l'accompagnement de la croissance des entreprises, les liens et le soutien aux acteurs du marché.<sup>116</sup>

## Étude de cas

### Programme d'investissement à forte intensité d'emploi au Myanmar

Le projet de l'OIT a été conçu pour soutenir les femmes et les hommes vulnérables – en particulier les jeunes – dans les zones ethniques touchées par le conflit dans les régions rurales du Myanmar. L'objectif était de tirer des avantages sociaux et économiques et d'accroître la résilience dans les situations fragiles grâce à des investissements à forte intensité de main-d'œuvre dans les infrastructures clés et l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) axés sur la demande.

Le projet s'est d'abord concentré sur la mise en œuvre d'une politique de stratégies d'emploi économiquement viables et tenant compte des conflits.

Ils ont ensuite élaboré des stratégies efficaces à forte intensité d'emploi et sensibles aux conflits pour la création d'emplois décents et l'autonomisation sociale et économique des personnes vulnérables. Elle comprenait des stratégies telles que la construction d'infrastructures (ponts, écoles, etc.), la formation et le soutien à la gestion des contrats de construction, la mise en place de comités de développement villageois et la création d'une plateforme permettant aux principales parties prenantes dans un environnement conflictuel de nouer des relations et de travailler ensemble.

Les responsables se sont également engagés dans la promotion et l'adoption de pratiques de travail décent, d'emploi pour la paix au lieu de travail forcé.

OIT. 2020. Résumé de l'évaluation Des emplois plus nombreux et de meilleure qualité sont créés grâce à des politiques et des cadres améliorés et à un système d'information sur le marché du travail renforcé.

111 IRC. Théorie du changement de la stabilité économique à long terme.

112 Majale, M., Towards pro-poor regulatory guidelines for urban upgrading. A review of papers presented at the international workshop on regulatory guidelines for urban upgrading (2002).

113 IRC. Théorie du changement de la stabilité économique à long terme.

114 Ibid.

115 OIT - IPEC (2010). Enfants sortis des forces et groupes armés. Guide pratique sur la réintégration économique.

116 Ibid.

## Recommandations des trois filières

- Documenter les résultats pour les enfants et les chefs de famille dans les trois filières afin de tirer des enseignements et d'adapter les programmes si nécessaire.
- Inclure d'autres enfants vulnérables qui ne sont pas des enfants associés aux forces ou groupes armés dans les interventions sur les moyens de subsistance des EAFGA afin d'éviter la stigmatisation et/ou de créer des incitations perverses à rejoindre les FAGA. (Approche non ciblée)

### Filière 1 : les EAFGA (et les enfants risquant d'être recrutés) et les chefs de famille disposent des ressources nécessaires pour subvenir à leurs besoins de base

- Garantir un accès sûr aux marchés pour les enfants et les chefs de famille à l'aide d'outils d'évaluation des risques.
- Promouvoir le contrôle des ressources, en particulier pour les filles et les femmes chefs de famille, par le biais de programmes de transformation du genre, tels que des discussions sur le genre avec les hommes chefs de famille.
- Fournir ou permettre l'accès aux capacités financières des enfants et des chefs de famille en utilisant des modalités telles que l'assistance sous forme d'espèces et de bons, l'aide alimentaire ou la distribution d'articles non alimentaires.
- Donner la priorité à la filière 1 si le financement et le temps manquent pour mettre en œuvre un programme de redressement économique de qualité.

### Filière 2 : les EAFGA (et les enfants risquant d'être recrutés) et les chefs de famille développent leurs moyens de subsistance pour se remettre du choc et les enfants sont réintégrés dans la communauté

- Veiller à ce que les moyens de subsistance soient alignés sur la demande du marché à l'aide d'outils d'analyse de marché.
- Soutenir les enfants et les chefs de famille dans la sélection des moyens de subsistance grâce à une orientation professionnelle individuelle basée sur les compétences, l'éducation, la demande du marché et les ressources disponibles.
- Fournir ou permettre l'accès aux compétences commerciales aux enfants et aux chefs de famille à l'aide de modules de formation simplifiés et contextualisés.

- Aider les enfants et les chefs de famille à développer des compétences adaptées au marché par le biais d'un apprentissage formalisé et d'une formation aux compétences non techniques.
- Fournir ou permettre l'accès à des moyens de subsistance et à des ressources pour aider les enfants et les chefs de famille à commencer à gagner leur vie grâce à des subventions en espèces ou en nature, à l'accès à des systèmes d'épargne et à un suivi régulier.

### Filière 3 la population touchée par le conflit est autonome et dispose d'un revenu stable

- Plaider auprès du gouvernement et des investisseurs pour un accès sûr et équitable à la terre et à l'eau, ainsi que pour le régime foncier.
- Plaider auprès du gouvernement pour qu'il établisse des lois du marché et des politiques qui favorisent l'inclusion des enfants et des chefs de famille touchés par le conflit.
- Encourager les acteurs du marché à collaborer pour accroître et diversifier les opportunités économiques, par exemple en facilitant les liens entre les acteurs de la chaîne de valeur et de la chaîne d'approvisionnement.
- Fournir ou permettre l'accès à des compétences adaptées au marché aux populations touchées par le conflit afin de soutenir l'emploi et les activités indépendantes.

## Atteindre les résultats en matière de protection de l'enfance et d'éducation - Conditions favorables

Les conditions favorables sont les résultats secondaires de la protection de l'enfance et de l'éducation qui devraient être atteints en même temps que les trois filières. Elles ont été tirées de l'analyse documentaire et des entretiens avec les informateurs clés. La plupart de ces résultats secondaires nécessiteront d'abord une évaluation des besoins de chaque enfant et de sa famille ou au niveau de la communauté. Les programmes d'éducation intégrés aux programmes de protection de l'enfance et de moyens de subsistance contribueront à faire face aux risques auxquels les EAFGA sont confrontés lors de leur réintégration et à apporter une réponse globale à leurs besoins.

Le rôle du travailleur social chargé de la protection de l'enfance, dans le cadre du processus de gestion des dossiers, sera essentiel pour évaluer les besoins des enfants

et des familles, les orienter vers de multiples prestataires de services et assurer la coordination avec ces derniers. Les travailleurs sociaux procèdent à une évaluation des besoins de chaque enfant et de sa famille en examinant les modalités de prise en charge, les besoins fondamentaux (nourriture, logement, vêtements, etc.), leur sécurité, la dynamique familiale, l'acceptation par la famille et la communauté, les besoins psychosociaux, le niveau d'éducation, etc. et élaborent un plan d'action pour répondre aux besoins identifiés en temps utile, en tenant compte des éléments suivants. La formation des travailleurs sociaux aux moyens de subsistance contribuera à une meilleure compréhension des besoins de subsistance tout au long du processus de gestion des dossiers et à une collaboration plus étroite avec le prestataire de services de subsistance.

### Les parents soutiennent leurs enfants

Les conclusions de l'analyse documentaire et des entretiens avec les informateurs clés montrent qu'il est essentiel d'impliquer les dispensateurs de soins dans les programmes de création de moyens de subsistance. Ils peuvent être impliqués en tant que bénéficiaires directs d'activités de subsistance visant à augmenter les revenus du ménage pour s'occuper de leurs enfants, ce qui leur permet d'aller à l'école plutôt que de devoir contribuer aux revenus de la famille. Les personnes qui s'occupent des enfants peuvent également être impliquées dans le soutien à la réintégration économique de leurs enfants. Une approche familiale de la réintégration économique s'est avérée fructueuse, avec la fourniture de services de base et l'accès à l'aide humanitaire pour réduire le stress économique de la famille. En outre, il a été observé que l'un des obstacles à la réussite de l'entrepreneuriat des jeunes était l'interférence de la famille, notamment la pression exercée sur eux pour qu'ils empruntent de l'argent au début de leur entreprise, argent qu'ils remboursent rarement par la suite.<sup>117</sup> Il semble que cela soit particulièrement important pour les filles qui ont moins de contrôle sur leurs revenus.<sup>118</sup> En République centrafricaine, certains parents qui n'ont pas participé au programme ont mis en péril les moyens de subsistance de leurs enfants. Par exemple, certains d'entre eux ont enlevé les roues d'une charrette fournie à leurs enfants ou ont créé des problèmes en ne permettant pas à leurs enfants de faire paître le bétail qui leur avait été donné.<sup>119</sup> Dans certaines communautés, les enfants de 13 à 15 ans sont considérés comme suffisamment matures pour gagner leur vie. Si les parents ne prennent pas en charge les frais de scolarité, ils estiment qu'ils peuvent prendre leur propre décision et qu'ils ne doivent aucune explication à leurs parents,

ce qui crée des tensions au sein de la famille.<sup>120</sup> Dans d'autres contextes, les soignants font pression sur leurs enfants pour qu'ils contribuent au revenu familial, bien que les parents soient soutenus par des programmes de subsistance. Les travailleurs sociaux peuvent inciter les parents ou les soignants à participer à des programmes de conseil et d'éducation parentale, tels que Growing Strong Together de l'IRC, afin d'atténuer ces risques. Ainsi, les parents deviendront des alliés et soutiendront la réussite de leur enfant.

### Outil d'acquisition de compétences parentales :

[Grandir ensemble. Un programme d'éducation parentale pour soutenir la réintégration des enfants et prévenir leur recrutement. IRC – L'Alliance 2021](#)

### Les enfants sont accueillis dans leurs communautés

Les enfants sortis des forces et groupes armés sont souvent exposés à la stigmatisation et à la discrimination lorsqu'ils retournent dans leur famille et leur communauté. L'acceptation sociale de la communauté est cruciale pour promouvoir leur réintégration économique. Dans le cadre de la réinsertion économique, il est essentiel de comprendre comment l'enfant est perçu dans la communauté. S'ils ne sont pas acceptés socialement, les programmes économiques risquent d'échouer. Les interventions visant à renforcer l'acceptation sociale des EAFGA seront essentielles. Le personnel chargé de la formation professionnelle et commerciale et les tuteurs doivent être formés sur les antécédents des EAFGA et sur la manière de gérer les problèmes comportementaux potentiels qu'ils peuvent rencontrer.<sup>121</sup> Les dirigeants de la communauté devraient être impliqués. Ils ont souvent le pouvoir de changer les normes sociales et la perception de ces enfants. Les travailleurs sociaux peuvent entrer directement en contact avec les dirigeants locaux ou faire appel aux mobilisateurs communautaires de leur organisation.

117 Specht, I. (2010). Stocktaking report on sustainable economic reintegration of children formerly associated with armed forces and armed groups and other vulnerable children. Transition International.

118 Résultats de l'analyse comparative des genres au Nigeria, au Mozambique et au Burkina Faso.

119 Centre d'études africaines de Leiden (2016). Les conséquences de la démobilisation pour les enfants et les jeunes en République centrafricaine.

120 Ibid.

121 Specht, I. (2010). Stocktaking report on sustainable economic reintegration of children formerly associated with armed forces and armed groups and other vulnerable children.

## Les enfants bénéficient d'un meilleur bien-être psychosocial

L'allègement du stress économique des EAFGA et des personnes qui s'occupent d'eux grâce à des programmes de réinsertion économique contribue à la santé mentale et aux résultats psychosociaux, ainsi qu'au renforcement de la confiance en soi et de l'espoir, en particulier pour les filles.<sup>122</sup> Il est prouvé que les programmes de création de moyens de subsistance ont réussi à améliorer les moyens de subsistance et les revenus gagnés plus tard dans la vie, ainsi qu'à fournir un certain soutien psychosocial,<sup>123</sup> en particulier si l'intervention de création de moyens de subsistance renforce les actifs économiques au lieu de se contenter d'apporter une augmentation de revenu à court terme.<sup>124</sup>

Cependant, certains enfants peuvent avoir besoin d'un soutien psychosocial pour se remettre d'expériences traumatisantes avant et pendant les interventions sur les moyens de subsistance. Les garçons et les filles qui ont subi des violences peuvent présenter des signes d'anxiété, des difficultés à réguler leur humeur, de l'agressivité, des troubles du sommeil, de l'énurésie nocturne (incontinence nocturne) et des troubles de stress post-traumatique, ainsi que des difficultés à établir des relations de confiance.<sup>125</sup> La stigmatisation, la discrimination et l'isolement auxquels sont confrontés certains enfants, en particulier les garçons et les filles qui ont survécu à des violences sexuelles, peuvent également être à l'origine de facteurs de stress supplémentaires. Les filles qui ont des enfants à la suite de violences sexuelles subies dans le cadre de leur association sont souvent confrontées à une discrimination supplémentaire.<sup>126</sup>

## Étude de cas

### Engagement des dirigeants communautaires au Nigeria

Search for Common Ground au Nigeria s'est associé à Peace FM pour élaborer et diffuser des messages sur les besoins de libération et de réintégration socio-économique des enfants sortis des forces et groupes armés.

Les dirigeants communautaires et certains représentants des ministères de tutelle ont été associés à la prise de décision et à la mise en œuvre du projet par l'intermédiaire du comité consultatif du projet. Ils ont également suivi une formation à la microentreprise et ont témoigné de la façon dont cette formation a transformé l'état d'esprit des enfants ainsi que le leur. Le fait de placer les dirigeants de la communauté aux commandes de la prise de décision a été déterminant pour la réussite du projet.

### Exemples :

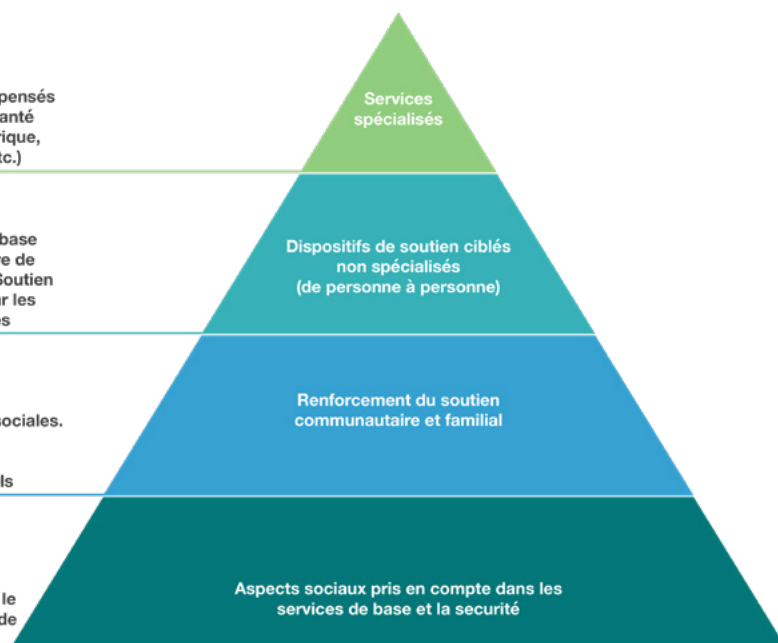
Pyramide d'intervention de la SMSPS du CPI : adaptée de la note technique de l'UNICEF sur la SMSPS

Soins de santé mentale dispensés par des spécialistes de la santé mentale (infirmier psychiatrique, psychologue, psychiatre, etc.)

Soins de santé mentale de base dispensés par un prestataire de soins de santé primaires. Soutien moral et matériel assuré par les travailleurs communautaires

Mobilisation des relations sociales. Espaces Amis des Enfants. Dispositifs de soutien communautaire traditionnels

Promotion de services de base sûrs, acceptables sur le plan social et respectueux de la dignité



## Étude de cas

### Jardins de la paix

En République centrafricaine et en République démocratique du Congo, War Child a créé des jardins de la paix pour favoriser le bien-être des enfants et des jeunes grâce aux bienfaits sociaux et thérapeutiques de l'agriculture et du jardinage. L'initiative vise également à enseigner aux communautés touchées par le conflit les compétences essentielles pour cultiver leur propre nourriture et créer des moyens de subsistance durables.

Les jardins de la paix ont adopté la méthodologie innovante de l'horticulture sociale et thérapeutique, qui répond à la fois aux besoins de compétences sociales et renforce la capacité des jeunes à cultiver leur propre nourriture grâce à des techniques modernes. Les jardins de la paix créent un espace sûr pour les enfants vulnérables, y compris les enfants sortis des forces et des groupes armés, et les aident à reconstruire leur bien-être physique et mental tout en améliorant leurs compétences de communication en collaborant et en se soutenant mutuellement.

*«Après avoir quitté le groupe armé, je ne savais pas quoi faire pour survivre. Grâce aux kits et à ma participation à l'activité, j'ai maintenant les compétences nécessaires pour cultiver ma propre nourriture et gagner un revenu afin de gérer mes besoins quotidiens.»*

*Catherine, membre du groupe Jardin de la Paix*

Certains informateurs clés ont souligné que les problèmes de santé mentale et les problèmes psychosociaux des enfants peuvent avoir un impact sur leurs entreprises. Ainsi, prendre le temps de se rétablir grâce à la santé mentale et au soutien psychosocial (SMSPS), et fournir des conseils continus par le biais de la gestion de cas tout en répondant à leurs besoins de base (filière 1), peut constituer une transition en douceur avant de commencer des activités de subsistance (filière 2).

Il est prouvé que la combinaison des moyens de subsistance et de l'aide psychosociale semble améliorer le bien-être psychosocial, en particulier si l'aide est maintenue dans le temps.<sup>127</sup> Il est également essentiel de former les enseignants en formation professionnelle et les formateurs en compétences commerciales aux premiers secours psychosociaux afin de promouvoir un environnement d'apprentissage sûr.

Sur la base de l'évaluation, les assistants sociaux identifieront les prestataires de services de la SMSPS et, dans certains cas, fourniront directement des conseils psychosociaux s'ils possèdent les compétences requises. Les interventions en matière de SMSPS peuvent prendre diverses formes, telles que l'encouragement des groupes de soutien par les pairs, des activités récréatives dans des espaces sûrs ou des séances de soutien psychosocial aux différents niveaux de la pyramide d'intervention en matière de SMSPS du CPI.<sup>128</sup>

**Outil SMSPS :** [UNICEF. The MHPSS Collaborative. 2022. Programmes de santé mentale et de soutien psychosocial pour les enfants associés aux forces et groupes armés](#)

**«Parfois, nous intégrons trop rapidement les enfants dans les programmes de relance économique en leur imposant une forte pression pour qu'ils soient productifs, alors que psychologiquement, ils ne sont pas prêts à cela.»**

Stephano Battain – IRC

122 Wessels, M. (2006). Child soldiers: from violence to protection. Cambridge, MA: Harvard University Press.

123 Boothby, N., Crawford, J. et Halperin, J. (2006). «Mozambique Child Soldier Life Outcome Study». *Global Public Health*. 1(1). pp. 87–107.

124 Kular, S. et Willman, A. (2016). Healing invisible wounds and rebuilding livelihoods: Emerging lessons for combining livelihood and psychosocial support in fragile and conflict affected settings. *Journal of Public Health Policy*. Septembre.

125 UNICEF (2019). SMSPS et enfants touchés par les conflits armés.

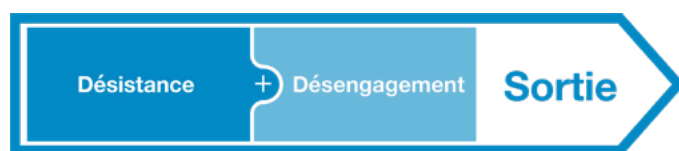
126 L'Alliance (2020). Note technique sur les filles associées aux forces armées et aux groupes armés.

127 Kular, S. et Willman, A. (2016). Healing invisible wounds and rebuilding livelihoods: Emerging lessons for combining livelihood and psychosocial support in fragile and conflict affected settings. *Journal of Public Health Policy*.

128 Hijazi, Z & de Carvalho Eriksson, C. (n.d.) Note technique sur la santé mentale et les aspects psychosociaux. UNICEF. <https://www.unicef.org/documents/mental-health-and-psychosocial-technical-note> in the MHPSS operational guide.

## Les enfants acquièrent les compétences nécessaires à la transition vers l'identité civile

La transition de l'identité militaire à l'identité civile peut être difficile pour les enfants, en particulier pour ceux qui occupaient des positions de pouvoir et de respect pendant la période d'association. La réintégration implique que les enfants se sont **retirés** de la force ou groupe armé (cessation des activités pour la force ou le groupe armé) et sont **désengagés** (désincorporation et désidentification en tant que membre du groupe).<sup>129</sup> Cependant, certains enfants peuvent avoir du mal à s'adapter à des programmes qui ne reconnaissent pas leur rôle et leur pouvoir de décision ou qui les traitent comme des enfants alors qu'ils étaient habitués à assumer des rôles d'adultes.



L'entrée dans la vie active est souvent perçue comme permettant aux jeunes de se redéfinir et de passer d'une identité de soldat à une identité de civil.<sup>130</sup> Toutefois, certains enfants peuvent avoir besoin d'un soutien supplémentaire par le biais de conseils et de l'identification de nouveaux modèles dans leur vie, qui ne sont pas des figures militaires, pour les guider dans la transition. Un travailleur social, par le biais de l'approche de gestion de cas, peut les aider dans ce changement et dans l'identification de nouveaux modèles de rôle. La formation aux compétences de la vie courante, telle que le programme Life Skills for Success de Save the Children<sup>131</sup>, qui permet d'acquérir des compétences en communication, des capacités de réflexion de haut niveau, un concept de soi positif, la maîtrise de soi et des compétences sociales, peut être utile pour faciliter la transition vers l'âge adulte et l'obtention d'un travail décent.

## Les enfants possèdent des compétences fonctionnelles en lecture, écriture et calcul

Certains enfants qui ont été associés aux forces et groupes armés peuvent avoir manqué des années d'éducation. Cela peut se traduire par un manque de compétences fonctionnelles en matière d'alphabétisation et de calcul, qui sont essentielles à leur réintégration économique, en particulier pour les entrepreneurs. Trop souvent, les enfants doivent choisir entre l'éducation et les activités de subsistance, alors qu'il est possible de combiner les deux. La combinaison des deux interventions s'est avérée réduire le stress économique, tout en leur permettant de se concentrer sur leur éducation. Les interventions éducatives telles que les programmes de rattrapage, les programmes de remise à niveau ou les programmes accélérés peuvent également contribuer à combler le fossé pour réintégrer l'éducation formelle.

Pour d'autres enfants, l'accès à des compétences fonctionnelles en lecture, écriture et calcul leur permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour suivre un apprentissage, créer leur entreprise ou entrer sur le marché du travail.

La combinaison de l'éducation formelle par le biais de l'apprentissage accéléré, avec l'apprentissage et le travail, a été l'une des pratiques les plus réussies du programme de réintégration des enfants au Libéria.<sup>132</sup>

En collaboration avec le prestataire de services de subsistance et en fonction des souhaits de l'enfant, les travailleurs sociaux peuvent identifier le besoin d'un soutien à l'éducation et orienter l'enfant vers des possibilités d'éducation formelle ou informelle.

### Outil d'éducation :

- L'Alliance 2023. Note technique sur l'éducation pour les EAFGA

129 O'Neil, S. & Van Broeckhoven, K. (2018). Cradle by conflict : l'implication des enfants dans les groupes armés dans les conflits contemporains UNU.

130 The MHPSS Collaborative. UNICEF (2022). Santé mentale et soutien psychosocial dans les programmes d'aide aux EAFGA. Lignes de conduite opérationnelles.

131 Save the Children Life Skills for Success. <https://www.savethechildren.org/content/dam/usa/reports/ed-cp/life-skills-for-success-overview.pdf>

132 Ibid

### Recommandations sur les conditions favorables

- Fournir des moyens de subsistance aux EAFGA, associés à une gestion des cas, afin d'identifier et de répondre aux besoins globaux des enfants.
- Soutenir les anciens EAFGA dans leur transition de l'identité militaire à l'identité civile par le biais de conseils et de nouveaux modèles.
- Améliorer le bien-être psychosocial des enfants sortis des forces et groupes armés grâce à des conseils en matière de gestion des dossiers et à des interventions de la SMSPS.
- Travailler en étroite collaboration avec les familles et les communautés afin de promouvoir l'acceptation des enfants sortis des forces et groupes armés et la cohésion sociale, de réduire la discrimination et d'empêcher le réengagement.
- Dispenser des compétences fonctionnelles en lecture, écriture et calcul, ainsi que d'autres possibilités d'éducation formelle et informelle combinées à des possibilités de moyens de subsistance.
- Promouvoir un environnement familial favorable par le biais de conseils et de compétences parentales.

**« Nous constatons souvent que les enfants ne restent pas longtemps dans les communautés de réintégration parce qu'ils ne sont pas acceptés dans leur communauté. Ils sont stigmatisés, les gens n'ont pas oublié leur expérience, ils les considèrent comme des coupables. Lorsque les gens ne les acceptent pas, le risque de récurrence peut augmenter ».**

Christopher Chinedumuije PhD – Goal Prime Nigeria

A young child with dark skin and short hair, wearing a red t-shirt, is leaning over a metal wheelbarrow. The wheelbarrow is filled with several small, vibrant green seedlings. The child is looking down at the plants with a focused expression. The background shows a blurred outdoor setting with trees and a wooden fence.

## Section 4. Promouvoir la collaboration entre les secteurs de la protection de l'enfance et de la sécurité alimentaire

Les programmes multisectoriels qui incluent et abordent intentionnellement les considérations relatives à la protection de l'enfance contribuent à des impacts de meilleure qualité. Ils contribuent à améliorer les résultats des deux secteurs.

On peut distinguer trois façons de travailler entre les deux secteurs : 1) l'intégration, 2) les programmes communs et 3) les programmes intégrés.



La collaboration peut se faire au sein d'une organisation qui a des programmes dans les deux secteurs, entre deux organisations ou entre des groupes de coordination.

Le tableau ci-dessous résume les trois méthodes de travail et fournit des exemples de programmes.

## Méthodes de travail dans les secteurs de la protection de l'enfance et de la sécurité alimentaire<sup>133</sup>

Méthodes de travail	Définition	Considérations	Exemples
<b>Intégration</b>	Promouvoir un environnement sûr, digne et protecteur pour les enfants et améliorer l'impact de toutes les interventions sur les moyens de subsistance appliquant le principe « ne pas nuire » et en réduisant de manière proactive les risques et les dommages pour les enfants	Les interventions sont menées dans un secteur spécifique	<p>Formation du personnel chargé des moyens de subsistance à la protection des enfants et à la communication adaptée aux enfants</p> <p>Formation du personnel chargé de la protection de l'enfance à l'identification des enfants ou des familles pour les programmes de subsistance</p> <p>Atelier conjoint sur les risques de protection dans les interventions sur les moyens de subsistance</p> <p>Discussion entre les groupes de protection de l'enfance et de sécurité alimentaire pour harmoniser les paquets de moyens de subsistance, partager des informations sur l'analyse du marché, le panier alimentaire minimum, convenir de critères de vulnérabilité, organiser un atelier conjoint sur l'argent liquide pour la protection, développer des procédures opérationnelles standard conjointes, etc.</p> <p>Inclusion des EAFGA comme critère de vulnérabilité pour les interventions sur les moyens de subsistance, qu'il s'agisse d'un soutien direct aux enfants (voir la prise en compte de l'âge p 25) ou aux chefs de famille</p> <p>Adaptation des programmes de formation professionnelle et d'emploi aux besoins des EAFGA</p> <p>Implication des jeunes, y compris des EAFGA, dans l'élaboration des programmes de subsistance</p> <p>Attribution d'un pourcentage de bénéficiaires présentant des risques de protection dans les programmes d'aide financière, tels que les EAFGA</p>
<b>Programmes communs</b>	Obtenir des résultats en matière de protection de l'enfance parallèlement à des résultats en matière de moyens de subsistance	Les secteurs de la protection de l'enfance et de la sécurité alimentaire conservent leurs propres objectifs tout en planifiant et en mettant en œuvre conjointement certains aspects de leurs programmes	<p>Élaborer des procédures opérationnelles standard communes pour identifier et orienter les enfants vulnérables et les EAFGA vers une gestion de cas (acteurs de la protection de l'enfance) ou vers un soutien aux moyens de subsistance (acteurs des moyens de subsistance)</p> <p>Un acteur des moyens de subsistance propose une formation professionnelle aux EAFGA et aux enfants vulnérables dans un centre de jeunesse géré par un acteur de la protection de l'enfance</p> <p>Un acteur de la protection de l'enfance propose des sessions de préparation à la vie quotidienne et de SMSPS aux jeunes qui participent à des activités de subsistance et qui risquent d'être recrutés</p>

133 Adapté des types de collaboration de la note d'orientation de l'Alliance : Soutenir la programmation intégrée de la protection de l'enfance et de l'éducation dans l'action humanitaire et des standards minimums de l'Alliance en matière de protection de l'enfance.

Méthodes de travail	Définition	Considérations	Exemples
<b>Programmes intégrés</b>	Obtenir des résultats communs pour les enfants par le biais d'une évaluation conjointe, d'une conception et d'une mise en œuvre conjointes des programmes	holistique du bien-être et du développement sain de l'enfant est le point de départ de l'action	<p>Un programme complet de moyens de subsistance pour les EAFGA est conçu et mis en œuvre conjointement, en tenant compte des trois voies de la théorie du changement et des conditions favorables.</p> <p>Les chargés de dossiers travaillent en étroite collaboration avec les responsables des moyens de subsistance afin d'identifier et de répondre aux besoins des EAFGA et des enfants vulnérables en temps opportun.</p> <p>Mécanismes d'enregistrement intégrés, fourniture d'argent liquide et d'aide aux moyens de subsistance, et mécanisme intégré de retour d'information et de réclamation.</p>

### Une culture de collaboration

Une collaboration plus étroite entre les secteurs de la sécurité alimentaire et de la protection de l'enfance implique un état d'esprit de coopération et un désir mutuel de travailler ensemble pour obtenir de meilleurs résultats. Chaque secteur possède ses propres compétences et son expertise qui pourraient bénéficier à l'autre secteur. Il est essentiel d'apprendre les uns des autres et de partager les informations pour briser les cloisonnements. Cette culture de la collaboration peut être encouragée par les chefs de file des clusters, les cadres supérieurs des organisations et la direction des équipes, qui peuvent aussi donner l'exemple.

Le standard 22 des standards minimums pour la protection de l'enfance se concentre sur les moyens de subsistance et la protection de l'enfance, en fournissant des indicateurs d'actions clés et des notes d'orientation.

### Intégration

Les coordinateurs interagences des moyens de subsistance et de la protection de l'enfance (par exemple, les chefs de file et co-chefs de file des clusters, les chefs de file de la coordination sectorielle des réfugiés, etc.) ont un rôle important à jouer pour favoriser les relations intersectorielles afin de promouvoir l'intégration. L'intégration peut être mise en œuvre entre deux équipes d'une même organisation, entre organisations et au niveau du groupe de coordination. L'intégration peut se faire dans les deux sens, par les acteurs de la protection de l'enfance pour s'assurer que les enfants sont pris en compte et protégés dans

les interventions sur les moyens de subsistance, et par les acteurs des moyens de subsistance pour promouvoir des programmes de qualité sur les moyens de subsistance dans les interventions sur la protection de l'enfance. La formation à la sauvegarde des enfants, l'analyse des risques de protection, l'organisation d'ateliers conjoints entre les équipes, la formation à l'évaluation du marché, etc. sont des moyens d'intégrer les moyens de subsistance et la protection des enfants dans chaque secteur, à l'initiative des organisations ou des responsables des groupes de coordination. L'intégration est un bon début pour promouvoir la collaboration. Toutefois, un suivi intersectoriel doit être prévu pour garantir la qualité des programmes.

### Programmes communs

Les programmes communs sont principalement menés par le biais d'une orientation mutuelle et de la fourniture de services aux bénéficiaires de l'un et de l'autre. Par exemple, un EAFGA identifié par un acteur de la protection de l'enfance peut être orienté vers un acteur des moyens de subsistance pour accéder à un programme d'emploi. Les acteurs des moyens de subsistance peuvent également orienter les EAFGA identifiés parmi leurs bénéficiaires ou les enfants risquant d'être recrutés vers un acteur de la protection de l'enfance qui assurera la gestion des cas, la SMSPS et d'autres services de protection. Il faut pour cela former le personnel à l'identification et à l'orientation en toute sécurité et élaborer des procédures opérationnelles standard, y compris des critères et des procédures d'orientation. Les programmes communs sont définis entre les organisations (par le biais d'un protocole d'accord) ou

discutés entre les équipes au stade de l'élaboration de la proposition afin de s'assurer que les rôles et les responsabilités sont clairement définis et qu'un budget suffisant est alloué à chaque équipe. Cela permet également de s'assurer que les critères de vulnérabilité sont définis conjointement. Dans le cadre des programmes communs, chaque équipe atteint ses propres résultats séparément.

**« L'approche de ce projet est positive. Nous avons une personne dédiée au projet pour faciliter l'intégration. Elle a reçu une formation sur les approches de la protection de l'enfance, la vulnérabilité et les risques. C'est un avantage. »**

Salimatou Traoré – IRC CAR

## Programmes intégrés

Les programmes intégrés impliquent une collaboration étroite entre deux organisations ou deux équipes d'une même organisation à toutes les étapes du cycle de projet, de l'évaluation à la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet. L'élaboration de programmes intégrés peut s'avérer difficile. La concurrence pour le financement et la décision de savoir qui va gérer quoi sont quelques-uns des obstacles à la programmation intégrée. En général, il faut y consacrer du temps et des efforts supplémentaires tout au long du cycle du projet. Pourtant, les programmes intégrés constituent l'un des moyens les plus efficaces de relever certains des défis mis en évidence par les informateurs clés. La question des critères de vulnérabilité n'incluant pas les EAFGA est abordée dès la phase de conception. Les problèmes de coordination et de confidentialité sont également abordés par le biais de procédures opérationnelles standard internes, qui mettent clairement en évidence les rôles et les responsabilités de chaque équipe et prévoient une formation à la gestion des données et à la confidentialité. Au sein d'une même organisation, une approche par projet, plutôt que par secteur, peut faciliter la gestion d'un programme intégré. Dans ce cas, le chef de projet a un double lien hiérarchique avec une équipe multisectorielle, qui reçoit un soutien technique de la part de chaque responsable sectoriel.

## Étude de cas

### Collaboration entre clusters en Syrie

Dans le nord-est de la Syrie, le groupe spécialisé des EAFGA du cluster Protection de l'enfance a élaboré une note d'orientation avec le cluster Sécurité alimentaire sur les moyens de subsistance pour les EAFGA.

La note d'orientation souligne comment le secteur des moyens de subsistance peut soutenir l'engagement auprès des enfants libérés et des enfants risquant d'être recrutés par le biais de stratégies et d'activités de subsistance positives.

Elle souligne comment les acteurs des moyens de subsistance peuvent entreprendre des activités spécifiques pour prévenir et répondre aux besoins des filles et des garçons affectés par le recrutement dans le cadre de leurs propres interventions sectorielles. Elle souligne les raisons pour lesquelles les moyens de subsistance sont importants pour les EAFGA, les conseils sur la collaboration à toutes les étapes du cycle de projet, la coordination, le renforcement des capacités et les différentes interventions des programmes de moyens de subsistance pour les EAFGA.

## Recommandations en matière de collaboration intersectorielle

- Développer une culture de collaboration entre les secteurs de la sécurité alimentaire et de la protection de l'enfance par l'intermédiaire des responsables des groupes de coordination, des dirigeants des organisations et des modèles de gestion d'équipe afin d'améliorer la qualité des programmes de subsistance pour les EAFGA.
- Intégrer les moyens de subsistance dans les interventions de protection de l'enfance et intégrer la protection de l'enfance dans les interventions de subsistance afin de favoriser les relations entre les secteurs et de promouvoir un environnement sûr, digne et protecteur pour les enfants.
- Promouvoir des programmes conjoints entre les deux secteurs par le biais d'une planification et d'une mise en œuvre conjointes de certains aspects de leurs programmes afin de garantir des critères de vulnérabilité communs et d'obtenir des résultats en matière de protection de l'enfance parallèlement à des résultats en matière de moyens de subsistance.

## Étude de cas

### CVA pour les EAFGA

En RDC, Save the Children a développé un programme intégré d'assistance sous forme d'espèces et de bons pour les EAFGA et autres enfants vulnérables risquant d'être enrôlés dans les groupes/forces armées, avec une composante de recherche. L'objectif est d'établir des preuves de l'efficacité de la CVA pour obtenir des résultats en matière de protection de l'enfance. Le volet recherche comprend une étude de base, une enquête de suivi post-distribution, une étude finale et une évaluation d'impact trois mois après la fin du projet. Les évaluations de base, de ligne et d'impact sont réalisées par le biais de discussions de groupe et d'entretiens avec des informateurs clés des acteurs locaux de la protection de l'enfance, ainsi que par une enquête sur les ménages sous forme de recensement (100 % des personnes concernées).

Le projet comprenait une évaluation des risques liés à la CVA avec les acteurs locaux de la protection de l'enfance et les autorités locales afin de déterminer les risques et les opportunités liés à la CVA et les mesures d'atténuation qui en découlent. Une assistance financière polyvalente et une gestion financière de base sont fournies pour compléter la gestion régulière des cas, l'accès aux services psychosociaux par le biais d'espaces adaptés aux enfants et le soutien juridique (certification d'ex-EAFGA par les autorités nationales chargées de la démobilisation, du désarmement et de la réintégration). La conception et la mise en œuvre des projets sont assurées conjointement par les équipes de protection de l'enfance et de la CVA, qui se réunissent régulièrement pour garantir l'efficacité du soutien complémentaire.

Les deux chefs de file sectoriels ont animé conjointement un atelier au début du projet afin de réunir les deux équipes et de définir les rôles et les responsabilités de chacune d'entre elles.

- Promouvoir une programmation intégrée des moyens de subsistance et de la protection de l'enfance pour les EAFGA afin d'obtenir des résultats communs en matière de moyens de subsistance et de protection de l'enfance

### Recommandations aux donateurs

- Prendre en compte le triple lien dans le financement des programmes destinés aux EAFGA, y compris les interventions humanitaires, de développement et de consolidation de la paix pour faciliter la réintégration des enfants.
- Exiger une évaluation des risques et une analyse de sensibilité aux conflits avant de mettre en œuvre un moyen de subsistance pour le programme destiné aux EAFGA.
- Demander des moyens de subsistance pour les programmes destinés aux EAFGA
  - Une approche non ciblée (incluant d'autres enfants vulnérables)
  - Programme résilient au changement climatique et sensible aux questions de genre
  - Coordination entre les acteurs de la protection de l'enfance et des moyens de subsistance
- Encourager les programmes intégrés, conjoints ou intégrés entre les acteurs de la protection de l'enfance et les acteurs des moyens de subsistance.
- Fournir un financement à long terme pour les programmes de moyens de subsistance ciblant les EAFGA afin de répondre à leurs besoins spécifiques et de produire des preuves sur les résultats des programmes
- Prendre en considération la durée suivante du programme :
  - 1 an minimum pour la filière 1 : réponse aux besoins de base et stabilisation de la génération de revenus
  - 2 ans minimum pour la filière 2 : redressement économique en vue de la réintégration
  - 3 ans minimum pour la filière 3 : travail durable et décent
- Veiller à ce que tous les résultats d'un parcours soient couverts lors du financement des interventions sur les moyens de subsistance pour les EAFGA.